



**IPSOGEN**  
CANCER PROFILER

# RAPPORT ANNUEL 2011

## IPSOGEN en quelques mots

« Profiler » de cancers, IPSOGEN développe et commercialise des tests de diagnostic moléculaire qui permettent de cartographier les maladies pour guider la décision des cliniciens et de leurs patients tout au long de leur parcours thérapeutique.

Avec déjà 80 références produits utilisées en routine dans le monde pour le diagnostic, le pronostic et le suivi de patients atteints de leucémie, et bénéficiant d'un portefeuille de 450 clients parmi les centres experts dans le traitement des cancers, IPSOGEN occupe un positionnement de premier plan sur le marché de la médecine personnalisée.

Fort de ses partenariats scientifiques, cliniques et technologiques, et de son équipe pluridisciplinaire en France et aux États-Unis, IPSOGEN entend s'imposer en leader mondial du profilage moléculaire des cancers, et poursuivre le développement et la promotion des standards qui font la différence pour le patient, le corps médical et la société dans son ensemble.

IPSOGEN est, depuis juillet 2011, une filiale du groupe QIAGEN. Au 31 décembre 2011, IPSOGEN employait 72 personnes (63 salariés chez IPSOGEN SA et 9 chez IPSOGEN Inc). Son siège social est situé à Marseille. La société a également une filiale, IPSOGEN Inc., à Stamford, CT, États-Unis.

[www.ipsogen.com](http://www.ipsogen.com)

# Plan du rapport annuel 2011

<b>#1</b>	<b>Rapport de Gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée générale mixte annuelle du 29 mai 2012 .....</b>	<b>4</b>
	1. <i>Compte rendu de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2011 - Évènements importants survenus au cours de la période et évènements récents</i>	5
	2. <i>Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée</i>	14
	3. <i>Évolution prévisible et perspectives d'avenir</i>	15
	4. <i>Évènements postérieurs à la clôture</i>	15
	5. <i>Dettes échues et délais de règlement</i>	16
	6. <i>Titres – Capital social – Affectation du résultat social 2010 de la Société IPSOGEN SA</i>	16
	7. <i>Organes d'administration – Délégations – Conventions – Mandataires Sociaux</i>	18
	8. <i>Divers</i>	25
<b>#2</b>	<b>Comptes consolidés et annexes .....</b>	<b>31</b>
	1. <i>Comptes consolidés</i>	32
	2. <i>Notes aux états financiers consolidés</i>	37
<b>#3</b>	<b>Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés .....</b>	<b>77</b>
	<i>I - Opinion sur les comptes consolidés</i>	77
	<i>II - Justification des appréciations</i>	78
	<i>III – Vérification spécifique</i>	79
<b>#4</b>	<b>Comptes individuels et annexes .....</b>	<b>80</b>
	1. <i>Comptes individuels</i>	80
	2. <i>Annexe – Comptes individuels</i>	85
<b>#5</b>	<b>Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels .....</b>	<b>106</b>
	<i>I - Opinion sur les comptes annuels</i>	106
	<i>II - Justification des appréciations</i>	107
	<i>III – Vérifications et informations spécifiques</i>	108

# #1 RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ANNUELLE DU 29 MAI 2012

Mesdames, messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts d'IPSOGEN (« la Société »), nous vous avons réunis en assemblée générale mixte à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion sur les comptes individuels et les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2011, de vous inviter à statuer sur ce rapport et sur les comptes de cet exercice et de soumettre à votre approbation plusieurs résolutions dont le détail vous a été notifié dans l'ordre du jour de votre assemblée générale mixte.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Votre conseil d'administration, lors de sa séance du 20 mars 2012, a procédé à l'examen des comptes individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et a arrêté lesdits comptes.

# 1. Compte rendu de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2011 - Évènements importants survenus au cours de la période et évènements récents

Les commentaires ci-après portent sur les comptes consolidés, sauf indication contraire.

L'exercice 2011 a été marqué par l'acquisition réussie par QIAGEN d'une participation majoritaire au capital d'IPSOGEN. Aujourd'hui, QIAGEN détient, à la suite de son offre publique sur IPSOGEN, 89,30 % du capital social et 86,47 % des droits de vote de la Société. Ce résultat illustre le succès de l'offre de QIAGEN, qui a offert aux actionnaires d'IPSOGEN l'opportunité d'une plus-value substantielle assortie de la liquidité immédiate de leur investissement dans IPSOGEN.

L'année 2011 est également remarquable par la croissance très dynamique des ventes de kits +23% par rapport à l'année 2010. Les revenus de licence ont quant à eux connu une baisse de 11 % en comparaison avec l'année précédente. Cette diminution est liée à l'effet des revenus non récurrents enregistrés en 2010 suite au règlement du litige avec la Société BRL et à la signature de nouveaux accords de sous-licences qui ont généré des produits de royalties correspondant aux périodes antérieures à l'accord (les « look-back » royalties). Si on neutralise l'impact de ces produits non récurrents, le chiffre d'affaires généré par les licences a augmenté de +8% par rapport à l'exercice 2010.

Il faut également noter que, corrigé de cet impact, l'évolution du chiffre d'affaires consolidé total (produits et licences) de l'année 2011 par rapport à l'exercice précédent s'établirait à +19% au lieu de +14%.

Les dépenses dans la recherche demeurent élevées et la Société continue de bénéficier d'un crédit d'impôt recherche important. Les produits opérationnels d'IPSOGEN totalisent 10,1 millions d'euros pour l'année 2011, si l'on inclut le financement du gouvernement pour les dépenses dans la recherche (crédit d'impôt recherche).

Par ailleurs, l'année 2011 a été fortement impactée par des évènements inhabituels. La somme de ces éléments non récurrents s'élève en effet à 5,4 millions d'euros dont 4,8 millions d'euros enregistrés au cours du second semestre de l'année. Si l'impact de ces évènements non récurrents avait été neutralisé, le résultat net consolidé pour l'année 2011 aurait été proche de l'équilibre.

*Ces éléments non récurrents sont détaillés le paragraphe 1-3 : Évolution des opérations*

## 1-1: Développements scientifiques

Les principaux développements scientifiques peuvent s'analyser comme suit :

### 1-1-1 : Cancers du sang (leucémies)

La Société a développé avec succès 2 nouveaux produits :

une nouvelle version du test diagnostique NPM1 pour la détection de la mutation et l'identification du type de mutation (test NPM1 MutaScreen™) qui vient en amont des tests de suivi (NPM1 MutaQuant®) déjà disponibles pour les patients atteints de leucémie aigüe myéloïde et un nouveau test diagnostique pour le nouveau bio-marqueur MN1 (test MN1 ProfileQuant®) pour une meilleure stratification des patients atteints de leucémie aigüe myéloïde et, à terme, une meilleure orientation de traitement.

La première étude multicentrique sur le test BCR-ABL IS-MMR, lancée en 2010, a quant à elle été présentée par la Société au congrès de l'EHA à Londres (Royaume-Uni).

D'autre part, le test JAK2 MutaQuant® d'IPSOGEN a été sélectionné pour contrôler la réponse moléculaire dans le cadre de deux essais cliniques internationaux ciblant deux syndromes myéloprolifératifs : la Polycythemia Vera (ou maladie de Vaquez) et la Thrombocythémie Essentielle. S'ils s'avèrent concluants, ces essais cliniques viendront confirmer l'utilité clinique, déjà établie, de la mesure de la mutation JAK2 V617F dans le cadre du suivi du traitement des patients.

Des projets de développement clés tels que l'enregistrement de notre kit JAK2 à la FDA sont désormais menés en étroite collaboration avec QIAGEN et bénéficient de la vaste expérience et des investissements importants réalisés par le nouvel actionnaire principal dans le domaine.

### 1-1-2: Cancer du sein

Au cours de l'année écoulée, IPSOGEN a présenté ses travaux scientifiques sur l'analyse du Grade Génomique dans les carcinomes lobulaires à la troisième conférence IMPAKT à Bruxelles (Belgique) et au prestigieux congrès de l'ASCO à Chicago (États-Unis).

IPSOGEN poursuit la validation clinique de son test GG pour le cancer du sein en ayant recours à de larges cohortes d'échantillons d'essais cliniques dans le but de renforcer la valeur médicale du test dans un environnement très concurrentiel.

Le tableau ci-dessous montre l'impact des activités de Recherche et de Développement sur les comptes consolidés pour l'année 2011 (en milliers d'euros) :

	31/12/2011
Coûts de R&D incluant la dotation aux amortissements, excluant les dépréciations	3 098
Activation de frais de développement	1 571
Amortissement des frais de développement	91
Dépréciation de frais de développement	777

## 1-2 : Développements commerciaux

### 1-2-1 : Cancers du sang (leucémie)

En avril 2011, IPSOGEN a annoncé un accord de partenariat avec SYSMEX (cf. communiqué de presse du 04/04/2011), une société japonaise, leader mondial dans le domaine de l'hématologie. SYSMEX devra distribuer une sélection de produits IPSOGEN au Japon pour le cancer du sang. Cet accord comprend également une demande d'homologation des produits IPSOGEN applicables au diagnostic et au suivi (« monitoring ») des biomarqueurs BCR-ABL et JAK2 V617F (ou dans les indications de néoplasmes myéloprolifératifs) auprès des autorités sanitaires japonaises et accorde à SYSMEX les droits exclusifs pour la vente de ces produits au Japon.

Le lancement du nouveau test BCR-ABL IS MMR en 2011 est un succès : l'ensemble des kits de tests BCR-ABL représente 24 % du chiffre d'affaires total de la Société par rapport à une contribution de 18 % en 2010 (à taux de change constant). Ce nouveau kit de test BCR-ABL IS MMR permet la standardisation de l'analyse quantitative de BCR-ABL Mbc, en étalonnant les résultats sur l'échelle internationale. Cela représente une évolution importante pour la prise en charge des patients atteints de Leucémie Myéloïde Chronique (LMC). Cette étape vers une meilleure standardisation est une exigence forte dans le contexte de l'accréditation des laboratoires en Europe car elle assure l'harmonisation des résultats des tests entre les laboratoires. La standardisation de la quantification de BCR-ABL au sein des différents laboratoires est d'une importance majeure, car les décisions thérapeutiques sont prises sur la base de cette information.

Au début de l'année 2012, la Société a lancé avec succès deux nouveaux produits développés au cours de l'année 2011 :

- une nouvelle version du test diagnostique NPM1 pour la détection de la mutation et l'identification du type de mutation (test NPM1 MutaScreen™) qui vient en amont des tests de suivi (NPM1 MutaQuant®) déjà disponibles pour les patients atteints de leucémie aigüe myéloïde et
- un nouveau test diagnostique pour le nouveau bio-marqueur MN1 (test MN1 ProfileQuant®) pour une meilleure stratification des patients atteints de leucémie aigüe myéloïde et, à terme, une meilleure orientation de traitement.

Aujourd'hui, IPSOGEN compte 450 clients dans le monde et possède un portefeuille de 80 produits portant sur 15 biomarqueurs différents, adaptés aux besoins spécifiques de ses clients du monde de la santé.

### 1-2-2 : Cancer du sein

Le lancement de la version du test GGI PCR qui était prévu pour l'Europe a connu quelques retards étant donné que les analyses de larges cohortes d'échantillons cliniques ont pris plus de temps que prévu.

D'autre part, compte tenu du retard rencontré dans la signature d'un accord de partenariat aux États-Unis et en raison de la fermeture des locaux de sa filiale IPSOGEN Inc. à Stamford, la Société a enregistré des dépréciations sur certains actifs liés au test de cancer du sein spécifiquement développé pour le marché américain (0,5 M€).

## 1-3 : Évolution des opérations

### 1-3-1 : Produits opérationnels

#### CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Au cours de l'année 2011, la société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 9 503 K€ par rapport à 8 371 K€ pour l'exercice précédent ce qui représente une augmentation de 14 % (+17 % à taux de change constant).

En K€*	31-déc-11	31-déc-10	Var. n/n-1	Var. n/n-1 à taux de change constant
<b>Total CA consolidé</b>	<b>9 503</b>	<b>8 371</b>	<b>14 %</b>	<b>17 %</b>
<i>Dont Produits</i>	<i>7 378</i>	<i>5 994</i>	<i>23 %</i>	<i>25 %</i>
<i>Dont revenus de licences JAK2 V617F</i>	<i>2 125</i>	<i>2 377</i>	<i>-11 %</i>	<i>-5 %</i>

La croissance la plus forte provient des ventes de kits de diagnostic ; en effet, les revenus des produits ont montré la plus forte croissance avec une hausse de 23 % par rapport à l'an dernier.

Le lancement du nouveau test BCR-ABL IS MMR est un succès : l'ensemble des kits BCR-ABL représente 24 % du chiffre d'affaires total de la Société par rapport à une contribution de 18 % en 2010 (à taux de change constant). Le biomarqueur JAK2 V617F reste le produit phare de la Société en contribuant à 55 % du chiffre d'affaires total (kits et licences).

Les États-Unis sont toujours le marché dominant des ventes des kits de diagnostic IPSOGEN qui ont globalement augmenté de 42 % par rapport à l'année 2010.

Les ventes de kits JAK2 V617F ont augmenté de 22 % et les ventes de kits BCR-ABL ont augmenté de 89 % à la suite des premiers retours très encourageants de plusieurs centres américains pour le kit BCR-ABL IS MMR lancé en début d'année 2011.

En Europe et dans le reste du monde, les ventes de kits BCR-ABL ont augmenté de 42 %, confirmant le succès mondial de ce nouveau test.

### **Diminution des revenus de licences JAK2 V617F**

Les revenus de licences ont diminué de 11 % par rapport à l'année 2010.

COMME EXPLIQUÉ DANS LA PARTIE « 1-2 : DÉVELOPPEMENTS COMMERCIAUX », CETTE DIMINUTION EST DUE À L'EXISTENCE D'ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS COMPTABILISÉS EN 2010.

### **Un positionnement international renforcé**

Conformément à sa stratégie de développement, la Société a accéléré son expansion internationale à l'extérieur de l'Europe et des États-Unis, enregistrant une croissance de +59 % en Asie, au Moyen-Orient, en Océanie, en Afrique et en Amérique du Sud. Les progressions les plus remarquables sont enregistrées au Moyen-Orient et en Asie, bien que l'Amérique du Nord demeure le premier marché pour IPSOGEN, comptabilisant 48 % des recettes à la fin 2011.

L'acquisition de la Société par QIAGEN en juillet 2011 va accélérer la progression des ventes surtout dans les zones de croissance très dynamiques comme le Moyen-Orient et l'Asie où QIAGEN est déjà actif.

### **Le financement public pour les dépenses de recherche – Crédit d'impôt recherche (CIR)**

La société a également maintenu ses efforts dans les programmes de recherche et de développement au cours de l'année. Les produits de CIR enregistrés à ce titre sont passés de 529 K€ en 2010 à 603 K€ en 2011. Cette hausse s'explique principalement par la dépréciation du projet de développement du test GG pour le cancer du sein sur le marché des États-Unis. Cette dépréciation a eu pour conséquence de rapporter au résultat le bénéfice du crédit d'impôt recherche correspondant (comptabilisé en produit constaté d'avance tant que l'amortissement de l'actif correspondant n'a pas encore commencé). Sans cet élément non récurrent, le produit de CIR aurait diminué d'environ 0,1 M€ par rapport à l'année passée.

Le CIR est comptabilisé comme suit dans les comptes consolidés :

- la fraction relative aux frais de développement immobilisés est comptabilisée en produits constatés d'avance et reprise dans le compte de résultat au même rythme que l'amortissement des frais de développement ou le cas échéant leur dépréciation,
- la fraction relative aux dépenses de recherche non immobilisées est comptabilisée en produits opérationnels dans le compte de résultat.

Le produit constaté d'avance à ce titre s'élève à 1 078 K€ au 31 décembre 2011 (827 K€ en 2010).

### **CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ IPSOGEN SA**

Au cours de l'année 2011, la Société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 6 977 191 €, par rapport à 6 033 586 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 16 %.

Ce chiffre d'affaires est réparti comme suit :

Vente de biens : 6 298 733 €

Vente de services : 678 458 €

La vente de services concerne principalement les services rendus par IPSOGEN SA à sa filiale américaine IPSOGEN Inc. (0,5 M€).

### **1-3-2 : Charges opérationnelles**

#### ***D'IMPORTANTES CHARGES NON RÉCURRENTES ENCOURUES, PRINCIPALEMENT AU SECOND SEMESTRE***

Comme annoncé en introduction, des charges significatives et non habituelles ont impacté le compte de résultat de la Société en 2011 pour un montant total de 5,4 M€, dont 4,8 M€ ont été comptabilisées lors du second semestre 2011.

Hors éléments non récurrents, le résultat net de l'année 2011 est proche de l'équilibre.

#### **Fermeture de Stamford, siège de la filiale IPSOGEN Inc**

Afin de diminuer les coûts administratifs, il a été décidé de fermer le site d'IPSOGEN Inc à Stamford au cours de l'été 2012. IPSOGEN Inc est une filiale essentiellement commerciale et la fermeture du site ne devrait pas avoir de conséquence sur les clients de la Société dans la mesure où ces derniers bénéficient d'un contact direct avec la force de vente d'IPSOGEN Inc dans les différents États.

Les charges afférentes à ce projet de fermeture ont été provisionnées en totalité pour un montant de 0,7 M€ dans les comptes clôturés au 31 décembre 2011, la décision ayant été prise en décembre.

#### **Dépréciation du projet de développement du test de cancer du sein aux États-Unis**

Compte tenu du retard rencontré pour la conclusion d'un partenariat aux États-Unis ainsi que de la fermeture du site d'IPSOGEN Inc. à Stamford, la Société a déprécié les actifs liés au projet de développement du test de Grade Génomique (GG) spécifiquement mis en œuvre pour le marché américain. Cette dépréciation concerne en particulier le laboratoire CLIA qui avait été mis en place dans le but

de répondre à la demande américaine et les actifs incorporels liés au développement du test GG adapté au marché américain. La dépréciation des actifs incorporels s'élève à 0,8 M€ et a été classée en « autres charges opérationnelles », reflétant outre le caractère inhabituel la possibilité d'une reprise en fonction des opportunités futures que pourra présenter le marché américain.

La partie correspondant à la dépréciation des actifs corporels constituant le laboratoire CLIA représente 0,6 M€ ; elle est incluse dans les 0,7 M€ décrits dans le paragraphe précédent sur la fermeture du site de Stamford. La dépréciation des actifs corporels a quant à elle été classée dans les coûts généraux et administratifs.

### **Acquisition d'une participation majoritaire par le groupe QIAGEN ; coûts liés à l'organisation de l'offre publique d'achat simplifiée**

L'impact de la transaction peut être estimé à près de 1,2 millions d'euros pour l'année 2011, comptabilisé pour l'essentiel en « coûts généraux et administratifs ».

### ***Comptabilisation d'une provision pour complément de redevances***

Comme indiqué lors de la diffusion des résultats semestriels de 2011 le 10 octobre 2011 et dans le cadre de l'acquisition, QIAGEN a procédé, avec le support de la direction de la Société, à une revue des relations d'IPSOGEN avec des entités tierces dans le domaine des contrats de licence pour l'exploitation de brevets. A cette date, cette revue avait conduit à considérer que la Société serait potentiellement redevable de compléments de redevances concernant la période antérieure au 30 juin 2011. Ce passif éventuel ne répondait pas aux conditions d'inscription au bilan consolidé d'IPSOGEN au 30 juin 2011 selon les normes IFRS. Les notes annexes aux états financiers consolidés semestriels mentionnaient que le montant maximum d'un tel risque pourrait atteindre 3,3 M€.

Au cours du second semestre 2011, une partie (660 K€) de ce passif éventuel a été réglée par des accords avec les tiers concernés pour un montant final à la charge de la Société de 175 K€.

Le montant résiduel de 2,6 M€ (soit 3,3 M€ - 0,66 M€), concernant d'autres tiers que ceux objets des accords ci-dessus, a été comptabilisé en provision dans les comptes au 31 décembre 2011 car le risque de devoir payer tout ou partie de cette somme est maintenant considéré comme probable. Cette dotation aux provisions a été classée en « autres charges opérationnelles ».

## **ANALYSE DES CHARGES OPÉRATIONNELLES**

### **Coûts marketing et commerciaux : 3,3 millions d'euros (-11 %)**

La baisse des coûts marketing et commerciaux est le résultat de la réorganisation des services marketing et commerciaux aux États-Unis, sous la direction de Corinne Danan, promue Senior Vice Président Marketing & Ventes Monde à l'été 2010.

Dans ce nouveau contexte, les activités marketing et ventes d'IPSOGEN ont été rationalisées afin de mieux satisfaire les besoins spécifiques de nos marchés. Cette nouvelle organisation a également permis une meilleure coordination entre les différentes zones géographiques pour le lancement de nouveaux produits.

En 2011, la croissance soutenue des ventes de kits ainsi que la confirmation de la zone États -Unis comme premier marché pour IPSOGEN pour la quatrième année consécutive, confortent la pertinence de cette stratégie.

### **Coûts de Recherche et Développement : 3,1 millions d'euros (-20 %)**

La baisse des dépenses de Recherche et de Développement est également due à la réorganisation de la filiale américaine d'IPSOGEN mise en oeuvre à l'été 2010, cette réorganisation s'étant accompagnée du transfert des activités américaines de R&D vers le site de Marseille.

De plus, certaines études cliniques liées au test GG ont été retardées ce qui en a, mécaniquement, décalé les coûts.

D'importants succès ont été enregistrés au cours de l'année 2011 avec notamment la signature d'un accord avec Stanford University pour le droit d'exploitation de la licence concernant les mutations du gène LNK, permettant ainsi à IPSOGEN de renforcer sa position de leader dans le diagnostic des syndromes myéloprolifératifs.

### **Coûts Généraux et Administratifs : 3,9 millions d'euros (+31 %)**

L'augmentation des coûts généraux et administratifs est liée aux coûts non récurrents décrits plus haut à savoir :

- les coûts liés à l'acquisition par QIAGEN
- les charges liées à la fermeture du site d'IPSOGEN Inc à Stamford.

Ces charges non récurrentes s'élèvent à 1,9 M€. Si l'impact de ces éléments était neutralisé, les coûts généraux et administratifs auraient diminué d'environ 31% sur l'exercice 2011.

### Autres charges opérationnelles : 3,4 millions d'euros

Comme décrit plus haut, ce montant correspond à :

- la dépréciation du projet de développement du test de Grade Génomique pour le cancer du sein sur le marché américain pour 0,8 million d'euros ;
- la comptabilisation d'une provision pour complément de redevances s'élevant à 2,6 millions d'euros.

### 1-3-3 : Marge brute : 77,5 %

La marge brute a progressé pour atteindre 77,5% sur l'année complète, ce qui représente un niveau très satisfaisant pour le secteur tout en montrant la capacité de la Société à contrôler et à optimiser ses coûts de production.

### 1-3-4 : Situation de trésorerie

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments financiers de placement ressortent à fin 2011 à 10,6 millions d'euros, à comparer aux 9,6 millions d'euros à fin 2010.

L'augmentation de capital générée par l'exercice des bons de souscription d'actions dans le cadre de l'offre de QIAGEN a apporté 2,5 millions d'euros de trésorerie à la Société. De plus, OSEO a accordé à IPSOGEN un prêt à taux zéro (PTZI) pour un montant de 850 milliers d'euros au mois de décembre 2011 afin de financer le développement de bio-marqueurs prometteurs.

D'autre part, la fin récente du contrat de liquidité avec la Société Portzamparc a permis de rapatrier 256 milliers d'euros supplémentaires en trésorerie courant mars 2012.

En excluant les activités de financement, 2,4 millions d'euros ont été utilisés par IPSOGEN en 2011 pour ses opérations et ses investissements. Cette utilisation se situe à un niveau très raisonnable puisqu'elle représente une consommation mensuelle de trésorerie d'environ 200 milliers d'euros.

### 1-3-5 : Changement dans la direction

Pascale Boissel, Directrice Financière chez IPSOGEN depuis 2009, s'apprête à quitter la Société après la diffusion des résultats annuels de 2011 pour poursuivre d'autres opportunités de carrière. Les domaines comptables et financiers seront désormais gérés par les services centraux de QIAGEN dans la logique d'intégration du groupe QIAGEN. Vincent Fert, Directeur Général, sera le principal interlocuteur concernant les finances et les relations avec les investisseurs.

Pascale Boissel commente : *« J'ai eu la chance de vivre une aventure passionnante, tant du point de vue professionnel qu'humain avec les fondateurs d'IPSOGEN et les employés de la Société. L'acquisition de la Société par QIAGEN rentre dans une vraie logique de développement rapide industriel et géographique »*

*et j'ai été très heureuse de participer aux premières phases de l'intégration. L'acquisition par QIAGEN a également représenté un grand succès pour les actionnaires d'IPSOGEN, ce dont nous sommes très fiers. Je garderai un excellent souvenir de ces trois ans passés à la direction financière d'IPSOGEN. »*

## 2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Cf. le chapitre 4 du document de référence enregistré par l'AMF le 22 mai 2008 sous le numéro I. 08-058. Les risques cités dans ce document sont toujours d'actualité et représentent l'exhaustivité des risques significatifs auxquels la Société est exposée à ce jour.

### 2-1 : Risque de taux

La Société est impactée par les variations de taux d'intérêt au travers de certains de ses placements financiers en SICAV de trésorerie, en FCP et en certificats de dépôts. La Société place une partie importante de sa trésorerie en placements pouvant être détenus jusqu'à échéance car ils offrent un meilleur rendement et une partie plus faible de sa trésorerie en instruments négociables afin de répondre à ses besoins à court terme. Certains comptes à terme offrent des rémunérations progressives permettant ainsi à la Société une grande flexibilité dans la gestion de ses placements de trésorerie.

La Société n'investit pas dans des produits de placement qui pourraient entraîner un risque en capital.

### 2-2 : Risque de change

La Société utilise l'euro comme devise de référence dans le cadre de ses activités d'information et de communication financière. Cependant, une part de ses dépenses d'exploitation engagées est libellée en dollars américains (filiale américaine, collaborations en matière de recherche et développement aux États-Unis, collaborations autour de tests aux États-Unis et services professionnels contractés aux États-Unis) et elle perçoit une part grandissante de son chiffre d'affaires en dollars américains.

À ce jour, la Société n'a pas opté pour des techniques actives de couverture, et n'a pas eu recours à des instruments financiers dérivés à cette fin, car une grande partie des recettes en dollars américains couvrent les dépenses dans cette même devise.

### 3. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

L'année 2012 sera clé pour IPSOGEN dans le contexte de l'intégration de la Société au sein du Groupe QIAGEN et dans sa stratégie globale.

Le développement commercial et la croissance des ventes à l'international demeurent la priorité numéro un d'IPSOGEN. La Société a également pour ambition de continuer à développer des tests de diagnostic à forte valeur ajoutée au service d'une approche personnalisée du cancer.

Le site de Marseille où se situe le siège social d'IPSOGEN est confirmé comme "Centre d'Excellence" dans la stratégie de QIAGEN, animant de manière proactive la recherche de nouveaux bio-marqueurs prometteurs susceptibles de conduire au développement de tests diagnostiques innovants. L'acquisition récente des droits de propriété intellectuelle sur les mutations des gènes IDH1 et IDH2 auprès de la Société PGDx, illustre parfaitement le rôle essentiel qu'IPSOGEN entend jouer dans le domaine de la médecine personnalisée du cancer. Ces deux gènes ont un rôle déterminant dans le cancer du cerveau, les leucémies aigües myéloïdes et d'autres types de cancers (cf. Communiqué de Presse daté du 10/01/2012).

Les projets de développement majeurs de la Société, tel l'enregistrement du test JAK2 V617F auprès de la FDA, sont désormais conduits en étroite collaboration avec QIAGEN et bénéficient ainsi à la fois de l'expérience très significative et des investissements importants de QIAGEN dans ce domaine. IPSOGEN poursuit sa feuille de route pour la validation clinique de son test GG pour le cancer du sein en ayant recours à de larges cohortes d'échantillons cliniques ; l'objectif étant ici de renforcer la valeur médicale du test GG dans un environnement très concurrentiel.

Vincent Fert, Directeur Général d'IPSOGEN, conclut : *"2011 a représenté une année tout à fait exceptionnelle avec une croissance des ventes à deux chiffres pour nos produits, le développement de deux nouveaux tests (les kits NPM1 et MN1) qui auront un impact positif sur les ventes 2012, l'expansion de notre présence internationale suite au partenariat avec SYSMEX au Japon et, bien entendu, l'offre d'achat réussie de QIAGEN sur l'essentiel du capital de notre Société ; cette offre ayant permis la réalisation d'une plus-value substantielle ainsi qu'une liquidité immédiate pour une large part de nos actionnaires. Notre intégration au sein du groupe QIAGEN nous offre l'opportunité unique de rejoindre l'un des groupes pionniers et des plus reconnus dans le développement de solutions d'avant-garde pour une médecine personnalisée en intégrant le diagnostic, la thérapie et le suivi des effets de la thérapie pour le bénéfice des patients. »*

### 4. Évènements postérieurs à la clôture

Néant.

## 5. Dettes échues et délais de règlement

Au 31 décembre 2011, l'échéance des postes fournisseurs et autres créditeurs dans les comptes consolidés s'analyse comme suit :

Au 31 décembre 2011 (en Keuros)	A moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et autres créditeurs	3 610	169	–	–

Ce montant s'élevait à 3 323 K€ au 31 décembre 2010.

La décomposition du solde des dettes d'Ipsogen SA à l'égard de ses fournisseurs est la suivante (art. D 441-4) :

Le total des dettes fournisseurs et des factures non parvenues au 31 décembre 2011 s'élève à 1 593 K€ ; 1 254 K€ correspondent aux factures non encore parvenues. La plus significative correspond à une facture annuelle de redevances ;

Le total du poste fournisseurs hors factures non parvenues s'élève pour IPSOGEN SA à 339 K€ ;

Parmi ce montant de fournisseurs hors groupe de 339 K€euros, 88% avait une échéance inférieure à 30 jours et le solde une échéance comprise entre 30 et 60 jours.

Le délai de règlement fournisseurs de la Société est inférieur à 60 jours. Aucune dette fournisseur significative n'était échue au 31 décembre 2011.

## 6. Titres – Capital social – Affectation du résultat social 2010 de la Société IPSOGEN SA

### 6-1 : Filiales et participations

La Société IPSOGEN détient actuellement 100% du capital et des droits de vote de la société IPSOGEN, Inc. située à Stamford, CT, USA et dont l'activité est la distribution sur le continent américain des produits d'IPSOGEN SA. Cette filiale ne détient pas de participation dans la maison mère. Son résultat net au titre de l'exercice 2011 est une perte de 0,8 MUSD avant dépréciation des frais de développement.

## 6-2 : Actions propres

Le nombre des actions IPSOGEN inscrites au nom de la Société au 31 décembre 2011 est de 25 675. Leur valeur de marché s'établit à 290 milliers d'euros et leur valeur comptable à 190 milliers d'euros. Tous les rachats ont été effectués dans le respect des objectifs du contrat de liquidité.

A son ouverture le compte d'actions propres était composé de 37 000 actions.

Les différents mouvements d'achats et de ventes d'actions propres s'analysent comme suit :

	Nombre	Cours moyen en Euros
Actions achetées	56 619	7,43
Actions vendues	69 684	8,56

## 6-3 : Répartition du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

Actionnaires	% capital détenu
Qiagen N.V	89,30%
Autres actionnaires détenant moins du vingtième	10,70%
TOTAL	100%

### **CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE**

QIAGEN NV, Société de nationalité néerlandaise (Sporstraat 50, 5911 KJ Venlo, Pays-Bas) a annoncé par une lettre reçue par la Société le 15 juillet 2011, avoir franchi le seuil de 50% du capital et des droits de vote d'IPSOGEN le 12 juillet 2011. QIAGEN a également déclaré qu'il détenait 3 169 396 actions IPSOGEN. A cette date, QIAGEN détenait 62.56% du capital d'IPSOGEN et 61.43% des droits de vote. Les actions complémentaires permettant à QIAGEN de détenir 89,30% du capital de la Société ont été acquises par offre publique d'achat simplifiée clôturée le 29 novembre 2011.

## 6-4 : Actionnariat des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après qu'aucun plan d'épargne entreprise n'a été mis en place au bénéfice des salariés de la Société.

## 6-5 : Comptes de l'exercice - Affectation du résultat de la Société IPSOGEN SA

Les comptes individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 font apparaître une perte d'un montant de 4 169 574,58 Euros.

Nous vous proposons en conséquence d'affecter cette perte de la façon suivante :

- 100% en Report à nouveau

Nous vous rappelons en outre qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 font apparaître une perte d'un montant de 5 646 818 Euros.

## 6-6 : Dépenses visées à l'Article 39-4 du C.G.I. (loi fiscale)

Néant.

## 6-7 : Tableau des résultats des cinq derniers exercices pour la Société IPSOGEN SA

Conformément aux dispositions des Articles R. 225-81, R. 225-83 et R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau indiquant les résultats de la Société pour chacun des cinq derniers exercices est annexé au présent rapport à la page 27.

# 7. Organes d'administration – Délégations – Conventions – Mandataires Sociaux

## 7-1 : Tableau des délégations

Conformément aux dispositions de l'Article L. 225-100 du Code de Commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale Mixte au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital par l'application des dispositions des Articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de Commerce est joint au présent rapport à la page 29.

## 7-2: Conventions réglementées prévues à l'Article L. 225-38 du Code de Commerce

### **CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES APPROUVÉES AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE**

Convention d'avance en compte courant avec IPSOGEN Inc. :

Le 7 septembre 2007 IPSOGEN SA et IPSOGEN Inc. ont signé une convention d'avance en compte courant pour un montant de 377 977 euros. Cette avance portait un intérêt capitalisé de 8 % par an en raison de la conversion par Connecticut Innovations d'obligations convertibles en actions au moment de l'introduction en Bourse. Depuis le 1er juillet 2009, cette avance produit un intérêt de 2,5 % par an. En outre, une partie du capital de cette avance a été capitalisée à hauteur de 3 400 000 euros et intégrée dans les capitaux propres de la filiale à effet du 13 décembre 2010. Le montant du compte courant s'élevait à 722 737 euros pour le capital et à 18 319 euros pour les intérêts courus au 31 décembre 2011.

- Le contrat de consultant qui avait été conclu avec M. Kevin Rakin, ancien membre du conseil d'administration en mai 2009, s'est poursuivi jusqu'au 31 mars 2011 et a donné lieu à une charge intégralement réglée de 11 127 euros en 2011.
- Le contrat d'assistance et de services conclu le 1er novembre 2009 avec la société OCTALFA dont le président, M. Gilles Alberici était le précédent président du conseil d'administration d'IPSOGEN s'est poursuivi jusqu'au 31 juillet 2011 et a donné lieu à une charge intégralement réglée de 20 930 euros en 2011.

### **CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2011**

En janvier 2011, la Société a renouvelé le contrat de consultant qui avait été conclu avec M. Guillaume Connan, membre du conseil d'administration. Dans le cadre de ce contrat, M. Connan assiste la Société dans les domaines de l'évaluation, et de la mise en œuvre de décisions d'ordres financier et stratégique pour un coût mensuel de 2 000 euros. Ce contrat renouvelé a donné lieu au paiement de 24 000 euros sur l'exercice 2011.

En août 2011, un contrat de services a été signé entre la Société et QIAGEN Shared Services Inc. aux États-Unis. Dans le cadre de ce contrat, QIAGEN assiste IPSOGEN Inc dans les domaines de l'administration de la filiale et des finances pour un montant mensuel de 5 000 dollars américains à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2011 (8 000 dollars pour les deux premiers mois – août et septembre 2011). Cet accord a donné lieu à une charge de 31 000 dollars soit 22 690 euros sur l'année 2011.

## 7-3 : Informations concernant les mandataires sociaux de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous présentons la liste de tous les mandats exercés par chacun des mandataires sociaux de la société à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-dessous présente les informations concernant la composition du Conseil d'Administration de la société. (CA = conseil d'administration - AGO = assemblée générale ordinaire).

Nom du membre, prénom ou dénomination de la société	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Mandat exercé dans la société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société ou entité par le mandataire
Mr Vincent Fert	20 mars 2008	AGO statuant sur les comptes au 31/12/2013	Membre du CA et DG	Président du CA d'Ipsogen Inc
Mr Stéphane Debono	20 mars 2008	AGO statuant sur les comptes au 31/12/2013	Membre du CA	M Stéphane Debono est membre du CA de Pharmaxon (depuis le 23/12/ 09)  Membre du CA d'Ipsogen Inc
Mr Peer Schatz	12 juillet 2011	AGO statuant sur les comptes au 31/12/2016	Président du CA	M. Peer Schatz est membre du CA des Sociétés suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>- QIAGEN N.V.</li> <li>- QIAGEN GmbH</li> <li>- QIAGEN Inc.</li> <li>- QIAGEN Ltd.</li> <li>- QIAGEN AG</li> <li>- QIAGEN Pty. Ltd.</li> <li>- QIAGEN Inc. Can.</li> <li>- QIAGEN K.K.</li> <li>- QIAGEN Instruments AG</li> <li>- QIAGEN Deutschland Holding GmbH</li> <li>- Research Biolabs Sdn.Bhd., Malaysia</li> <li>- QIAGEN Deutschland Finance GmbH</li> <li>- QIAGEN AB</li> </ul>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>- QIAGEN North American Holdings Inc.</li> <li>- QIAGEN Sciences LLC</li> <li>- QIAGEN Srl</li> <li>- QIAGEN Finance (Luxembourg) S.A.</li> <li>- QIAGEN Bio Sciences GmbH</li> <li>- Research Biolabs Pte. Ltd., Singapore</li> <li>- QIAGEN Singapore Pte Ltd.</li> <li>- QIAGEN Korea Ltd.</li> <li>- QIAGEN Hong Kong Ltd. Pte.</li> <li>- QIAGEN China (Shanghai) Co., Ltd.</li> <li>- SA Biosciences</li> <li>- QE Diagnostik Systeme GmbH</li> <li>- QIAGEN Shared Services, Inc.</li> <li>- QIAGEN Benelux BV</li> <li>- QIAGEN Hamburg GmbH</li> <li>- QIAGEN Canada, Inc.</li> <li>- Tian Gen Biotech (Beijing) Co. Ltd.</li> <li>- QIAGEN EURO Finance (Luxembourg) SA</li> <li>- QIAGEN Shenzhen Co. Ltd.</li> <li>- ATQ Biyoteknoloji Ic ve DIS TIC Ltd. STI.</li> <li>- QIAGEN Gaithersburg, Inc.</li> <li>- Quanta BioSciences, Inc.</li> <li>- Labor Diagnostic Leipzig</li> <li>- Digene Europe, Inc.</li> <li>- QIAGEN Iberia, S.L.</li> <li>- Qiagen Mexico, S. de R.L. de C.V.</li> <li>- Qiagen Servicios Mexico, S. de R.L. de C.V.</li> <li>- QIAGEN Australia Holdings Pty Ltd</li> <li>- Corbett Life Sciences Pty Ltd</li> <li>- Corbett Research Pty Ltd</li> <li>- Corbett Research Ltd. (UK)</li> <li>- Corbett Robotics, Inc. (US)</li> <li>- Corbett Robotics Pty Ltd.</li> <li>- Corbett Diagnostics Pty Ltd</li> <li>- QIAGEN Manchester Ltd.</li> <li>- Dxs Ltd.</li> </ul>
--	--	--	--	--

				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Biotype GmbH</li> <li>- QIAGEN Lake Constance GmbH</li> <li>- QIAGEN US Finance Holding (Luxembourg) S.a.r.l.</li> <li>- Ipsogen S.A.</li> <li>- Cellestis Ltd.</li> <li>- Cellestis International Pty Ltd</li> <li>- Cellestis (R&amp;D) Pty Ltd</li> <li>- Cellestis GmbH</li> <li>- QIAGEN Taiwan Company Ltd.</li> <li>- QIAGEN India Private Ltd.</li> <li>- PMS Asset Management GmbH</li> </ul>
M Roland Sackers	12 juillet 2011	AGO statuant sur les comptes au 31/12/2016	Membre du CA	<p>M. Roland Sackers est membre du CA des sociétés:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- QIAGEN N.V.</li> <li>- QIAGEN GmbH</li> <li>- QIAGEN Inc.</li> <li>- QIAGEN Ltd.</li> <li>- QIAGEN AG</li> <li>- QIAGEN Pty. Ltd.</li> <li>- QIAGEN Inc. Can.</li> <li>- QIAGEN K.K.</li> <li>- QIAGEN Instruments AG</li> <li>- QIAGEN Deutschland Holding GmbH</li> <li>- Research Biolabs Sdn.Bhd., Malaysia</li> <li>- QIAGEN Deutschland Finance GmbH</li> <li>- QIAGEN AB</li> <li>- QIAGEN North American Holdings Inc.</li> <li>- QIAGEN Sciences LLC</li> <li>- QIAGEN Srl</li> <li>- QIAGEN Finance (Luxembourg) S.A.</li> <li>- QIAGEN Bio Sciences GmbH</li> <li>- Research Biolabs Pte. Ltd., Singapore</li> <li>- QIAGEN Singapore Pte Ltd.</li> <li>- QIAGEN Korea Ltd.</li> <li>- QIAGEN Hong Kong Ltd. Pte.</li> <li>- QIAGEN China (Shanghai) Co., Ltd.</li> <li>- SA Biosciences</li> </ul>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>- QE Diagnostik Systeme GmbH</li> <li>- QIAGEN Shared Services, Inc.</li> <li>- QIAGEN Benelux BV</li> <li>- QIAGEN Hamburg GmbH</li> <li>- QIAGEN Canada, Inc.</li> <li>- Tian Gen Biotech (Beijing) Co. Ltd.</li> <li>- QIAGEN EURO Finance (Luxembourg) SA</li> <li>- QIAGEN Shenzhen Co. Ltd.</li> <li>- ATQ Biyoteknoloji Ic ve DIS TIC Ltd. STI.</li> <li>- QIAGEN Gaithersburg, Inc.</li> <li>- Labor Diagnostic Leipzig</li> <li>- Digene Europe, Inc.</li> <li>- QIAGEN Iberia, S.L.</li> <li>- Qiagen Mexico, S. de R.L. de C.V.</li> <li>- Qiagen Servicios Mexico, S. de R.L. de C.V.</li> <li>- QIAGEN Australia Holdings Pty Ltd</li> <li>- Corbett Life Sciences Pty Ltd</li> <li>- Corbett Research Pty Ltd</li> <li>- Corbett Research Ltd. (UK)</li> <li>- Corbett Robotics, Inc. (US)</li> <li>- Corbett Robotics Pty Ltd.</li> <li>- Corbett Diagnostics Pty Ltd</li> <li>- QIAGEN Manchester Ltd.</li> <li>- Dxs Ltd.</li> <li>- Biotype GmbH</li> <li>- QIAGEN Lake Constance GmbH</li> <li>- QIAGEN US Finance Holding (Luxembourg) S.a.r.l.</li> <li>- Ipsogen S.A.</li> <li>- Cellestis Ltd.</li> <li>- Cellestis International Pty Ltd</li> <li>- Cellestis (R&amp;D) Pty Ltd</li> <li>- Cellestis GmbH</li> <li>- QIAGEN Taiwan Company Ltd.</li> <li>- QIAGEN India Private Ltd.</li> </ul>
--	--	--	--	--

M Philipp Von Hugo	12 juillet 2011	AGO statuant sur les comptes au 31/12/2016	Membre du CA	<p>M Philipp Von Hugo est le président du CA de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- QIAGEN Instruments AG</li> <li>- QIAGEN AG</li> </ul> <p>M Philipp Von Hugo est directeur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Peak Services UK Ltd.</li> <li>- Peak Services France S.A.R.L.</li> <li>- Qiagen Finance (Luxembourg) S.A.</li> <li>- Qiagen Euro Finance (Luxembourg) S.A.</li> <li>- Qiagen Euro Finance (Luxembourg) S.A.</li> </ul> <p>Directeur général de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Peak Service GmbH</li> </ul> <p>Directeur de la Société :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- QIAGEN US Finance Holding (Luxembourg) S.a.r.l.</li> </ul>
M Olivier Diaz	12 juillet 2011	AGO statuant sur les comptes au 31/12/2016	Membre du CA	
M Guillaume Connan	5 février 2010	AGO statuant sur les comptes au 31/12/2015	Membre du CA	<p>M Guillaume Connan est Directeur de la Société Helse.</p> <p>Il est également Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Galien Développement (France)</li> <li>- Chabé Limousines (France)</li> <li>- Chabé Riviera (France)</li> <li>- Diagenode (Belgium)</li> </ul>

## 7-4 : État récapitulatif des opérations réalisées en 2011 sur les titres IPSOGEN par les mandataires sociaux

### **ARTICLE 223-26 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Le tableau ci-après récapitule les opérations mentionnées à l'article L. 621-18-2 du code monétaire et financier réalisées au cours du dernier exercice.

Personne concernée	Date de l'opération	Nature de l'opération	Prix unitaire	Montant total
<i>Vincent Fert, Directeur Général et Administrateur</i>	<i>8 juillet 2011</i>	<i>Cession</i>	<i>12,90 €</i>	<i>2 747 016,30 €</i>
	<i>14 novembre 2011</i>	<i>Exercice de BSPCE</i>	<i>6,50 €</i>	<i>76 245,00 €</i>
			<i>5,83 €</i>	<i>131 175,00 €</i>
	<i>14 novembre 2011</i>	<i>Cession</i>	<i>12,90 €</i>	<i>441 567,00 €</i>
<i>Philis, Personne morale liée à Vincent Fert, Directeur Général et Administrateur</i>	<i>8 juillet 2011</i>	<i>Cession</i>	<i>12,90 €</i>	<i>387 000,00 €</i>
<i>Stéphane Debono, Administrateur</i>	<i>8 juillet 2011</i>	<i>Cession</i>	<i>12,90 €</i>	<i>1 046 551,20 €</i>
	<i>10 novembre 2011</i>	<i>Exercice de BSPCE</i>	<i>6,50 €</i>	<i>76 245,00 €</i>
			<i>5,83 €</i>	<i>116 600,00 €</i>
<i>10 novembre 2011</i>	<i>Cession</i>	<i>12,90 €</i>	<i>409 317,00 €</i>	
<i>Lacydon, Personne morale liée à Stéphane Debono, Administrateur</i>	<i>8 juillet 2011</i>	<i>Cession</i>	<i>12,90 €</i>	<i>193 500,00 €</i>

## 8. Divers

### 8-1 : Principes et conventions générales

#### **COMPTES INDIVIDUELS**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

#### **COMPTES CONSOLIDÉS**

Les comptes de l'exercice clos ont été, sur base volontaire, établis conformément au référentiel de normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards – IFRS) tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2011.

## 8-2 : Prise de participation en 2011

Néant.

## 8-3 : Résolutions

Les projets de résolutions qui vous sont soumis à titre ordinaire reprennent les principaux points de ce rapport.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et nous vous remercions de bien vouloir les approuver.

**TABLEAU DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ**  
**AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**  
(Articles R.225-81, R.225-83 et R.225-102 du Code de commerce)

(En Keuros)	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	367	885	968	1 013	1 089
Nbre des actions ordinaires existantes	183 391	4 427 384	4 839 141	5 066 213	5 445 583
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
<b>OPÉRATIONS ET RÉSULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 259	3 328	4 705	6 034	6 977
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(708)	4	(1 518)	(1 866)	(1 504)
Impôts sur les bénéfices	(108)	(446)	(788)	(890)	(854)
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(883)	(89)	(1 073)	(1 058)	(4 170)
Résultat distribué					
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (en €)</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	(3,27)	0,10	(0 ,15)	(0,19)	(0,12)
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(4,81)	(0,02)	(0,22)	(0,21)	(0,77)
Dividende distribué à chaque action					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	26	37	47	53	53
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 010	1 797	2 636	3 346	3 776
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	460	776	1 070	1 331	1 557

**TABEAU DES DÉLÉGATIONS**  
(Article L. 225-100 du Code de commerce)

Le tableau ci-dessous récapitule les délégations en cours de validité au 31 décembre 2011 accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital et l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2011 :

Nature de la délégation	Date de l'assemblée générale	Durée	Plafond	Mise en œuvre de la délégation par le conseil d'administration
<i>Délégation au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance avec maintien du droit préférentiel de souscription</i>	12/05/2010	26 mois	560.000 €*	[Aucune]
<i>Délégation au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres</i>	12/05/2010	26 mois	560.000 €*	[Aucune]
<i>Délégation au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription</i>	12/05/2010	26 mois	15 % de l'émission initiale	[Aucune]

Nature de la délégation	Date de l'assemblée générale	Durée	Plafond	Mise en œuvre de la délégation par le conseil d'administration
<i>Délégation au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance avec suppression du droit préférentiel de souscription</i>	13/05/2011	18 mois	560.000 €*	[Aucune]
<i>Délégation au conseil d'administration à l'effet d'attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions</i>	13/05/2011	18 mois	75.000 actions**	[Aucune]
<i>Délégation au conseil d'administration à l'effet d'attribuer des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise</i>	13/05/2011	18 mois	75.000 actions**	[Aucune]
<i>Délégation au conseil d'administration à l'effet d'attribuer des bons de souscription d'actions</i>	13/05/2011	18 mois	75.000 actions**	[Aucune]

\* Délégations faisant l'objet d'un plafond global commun d'un montant de 560.000 euros en nominal

\*\* Délégations faisant l'objet d'un plafond global commun à hauteur de 75.000 actions, sur lequel s'imputent également les actions réservées aux salariés qui seraient émises au titre de la délégation consentie à cet effet par l'assemblée générale du 13/05/2011.

Fait à Marseille,

20 mars 2012,

Peer Shatz

***PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION***

## #2 COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNEXES

# 1. Comptes consolidés

## 1-1 : Bilan

En Keuros	Note	Au 31 décembre	
		2011	2010
<b>Actif courant</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2-4	3 950	2 380
Instruments financiers courants	2-5	3 549	3 694
Créances clients, nettes	2-6	2 037	1 932
Stocks, nets	2-7	858	742
Crédit d'impôt recherche - Part à moins d'un an	2-20	854	890
Créances courantes et charges constatées d'avance	2-8	652	690
<i>Total de l'actif courant</i>		<i>11 900</i>	<i>10 328</i>
<b>Actif non courant</b>			
Immobilisations corporelles, nettes	2-9	1 184	1 716
Immobilisations incorporelles, nettes	2-10	4 609	3 981
Crédit d'impôt recherche - Part à plus d'un an	2-20	-	-
Impôt différé actif	2-25	-	-
Instruments financiers non courants	2-11	3 071	3 540
Autres actifs non courants	2-12	613	425
<i>Total de l'actif non courant</i>		<i>9 477</i>	<i>9 662</i>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>21 377</b>	<b>19 990</b>
<b>Passif courant</b>			
Dettes fournisseurs		1 592	1 854
Autres passifs courants	2-13	201	63
Dettes fiscales et sociales	2-14	1 817	1 406
Dettes financières à long terme - Part à moins d'un an	2-15	103	104
Engagements de crédit-bail - Part à moins d'un an	2-15	122	62
Avances - Part à moins d'un an	2-15	140	-
<i>Total du passif courant</i>		<i>3 975</i>	<i>3 489</i>
<b>Passif non courant</b>			
Avances - Part à plus d'un an	2-15	500	740
Dettes financières à long terme - Part à plus d'un an	2-15	978	401
Engagements de crédit-bail - Part à plus d'un an	2-15	294	130
Provisions	2-16	2 594	16
Provision pour indemnités de fin de carrière	2-17	102	84
Produits constatés d'avance et autres passifs non courants	2-20	1 419	833
<i>Total du passif non courant</i>		<i>5 887</i>	<i>2 204</i>

<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	2-18	1 089	1 013
Primes d'émission	2-19	29 109	26 694
Réserves	2-19	(18 683)	(13 410)
<i>Total des capitaux propres part du groupe</i>		<i>11 515</i>	<i>14 297</i>
Intérêts minoritaires			
<i>Total des capitaux propres</i>		<i>11 515</i>	<i>14 297</i>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>21 377</b>	<b>19 990</b>

## 1-2 : Compte de résultat

En Keuros		Exercice clos le 31 décembre	
		Note	2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2-31</b>	<b>9 503</b>	<b>8 371</b>
Produits et services		7 378	5 994
Revenus de licence		2 125	2 377
Financements publics de dépenses de recherche	2-20	603	529
Produits opérationnels		10 106	8 900
Coût des ventes		2 151	1 913
Marge brute		77,5%	77,1%
Coûts marketing et commerciaux		(3 347)	(3 763)
Coûts de recherche et développement		(3 098)	(3 876)
Coûts généraux et administratifs		(3 955)	(3 011)
Charges opérationnelles courantes *		(12 551)	(12 563)
Autres charges opérationnelles	2-23	(3 355)	
Perte opérationnelle		(5 800)	(3 663)
Produits financiers	2-24	207	344
Charges financières	2-24	(55)	(83)
Impôt sur les sociétés	2-25	-	-
<b>Perte nette</b>		<b>(5 648)</b>	<b>(3 402)</b>
<b>Résultat net par action</b>	<b>2-28</b>	<b>(1,11)</b>	<b>(0,69)</b>
<b>Résultat net dilué par action</b>	<b>2-28</b>	<b>(1,11)</b>	<b>(0,69)</b>

\* Incluant le coût des ventes

## 1-3 : État du résultat global

En Keuros	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2011	2010
<b>Résultat net</b>		<b>(5 647)</b>	<b>(3 402)</b>
Autres éléments du résultat global :			
Différences de conversion		(7)	68
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		0	(3)
Paiements en actions	2-22	203	335
Impôt sur les sociétés relatif aux autres éléments du résultat global		-	-
<b>Autres éléments du résultat global, nets d'impôt</b>		<b>195</b>	<b>400</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>		<b>(5 452)</b>	<b>(3 002)</b>
Revenant aux actionnaires de la Société		(5 452)	(3 002)
Intérêts minoritaires		-	-

## 1-4 : Tableau des flux de trésorerie

En Keuros	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2011	2010
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>			
Résultat net de la période		(5 647)	(3 402)
<b>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux activités opérationnelles</b>			
Amortissements et dépréciations		1 854	433
Provisions	2-16	2 597	(271)
Plus ou moins values de retraits d'actifs		0	0
Variation du besoin en fonds de roulement		314	(501)
Paiements en actions	2-22	203	335
Charges d'intérêt		36	40
<b>Trésorerie nette provenant des/(absorbée par les) opérations</b>		<b>(642)</b>	<b>(3 367)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	2-9	(154)	(664)
Acquisition et production d'immobilisations incorporelles	2-10	(1 579)	(1 575)
Crédit d'impôt recherche relatif aux frais de développement		376	240
Cessions d'immobilisations		0	23
Acquisition d'instruments financiers de placement		(3 000)	(1 000)
Cession ou échéance d'instruments financiers de placement		3 600	3 073
Variation des autres actifs non courants		(184)	22
<b>Trésorerie nette provenant des / (absorbée par les) activités d'investissement</b>		<b>(940)</b>	<b>120</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Produit net de l'émission d'actions en numéraire		2 489	1 951
Produit net de l'émission de bons de souscription d'actions		2	17
Décaissement sur remboursement de bons de souscription d'actions		0	-25
Transactions sur actions propres		179	-33
Souscription d'emprunts		850	0
Avances reçues		0	150
Remboursements d'avances, dettes financières et crédit-bail		(268)	(190)
Intérêts décaissés		(36)	(40)
Trésorerie nette provenant des activités de financement		3 216	1 831
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>1 633</b>	<b>(1 417)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2-4	2 381	3 748
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie		(65)	54
Variation des plus-values latentes sur équivalents de trésorerie	2-4	1	(4)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>2-4</b>	<b>3 950</b>	<b>2 381</b>

## 1-5 : État des variations des capitaux propres

(En Keuros)	Nbre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Réserves	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2009	4 839 141	967 828	24 796	(10 375)	15 389	0	15 389
Augmentation de capital en numéraire du 15 juin 2010	211 200	42	1 809		1 851		1 851
Augmentations de capital par exercice de BSPCE	15 872	3	97		100		100
Emission de BSA	0		17		17		17
Remboursement de BSA			(25)		(25)		(25)
Transactions sur actions propres	0			(33)	(33)		(33)
Résultat global de l'exercice	0			(3 002)	(3 002)		(3 002)
Solde au 31 décembre 2010	5 066 213	1 013	26 694	(13 410)	14 297	0	14 297
Augmentations de capital par exercice de BSPCE	379 370	76	2 413		2 489		2 489
Emission de BSA	0		2		2		2
Transactions sur actions propres	0			179	179		179
Résultat global de l'exercice	0			(5 452)	(5 452)		(5 452)
Solde au 31 décembre 2011	5 445 583	1 089	29 109	(18 683)	11 515	0	11 515

## 2. Notes aux états financiers consolidés

### 2-1 : Présentation de La Société et faits marquants de l'exercice

IPSOGEN SA (« la Société ») est une société de diagnostic moléculaire, spécialisée dans le développement et la commercialisation de tests diagnostiques dans le domaine de l'oncologie. IPSOGEN a été constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée et a été transformée en société anonyme le 20 mars 2008. La Société est cotée sur le marché Alternext depuis le 10 juin 2008. Alternext est un marché organisé sur lequel il n'existe pas d'obligation d'appliquer le référentiel IFRS. La Société a décidé d'appliquer le référentiel IFRS sur une base volontaire.

La Société est filiale de QIAGEN N.V. depuis le mois de juillet 2011.

Au 31 décembre 2011, la Société avait environ 80 produits commercialisés et de nombreux autres en développement.

Les résultats de l'année 2011 ont été fortement impactés par des événements inhabituels. La somme des charges non récurrentes s'élève en effet à 5,4 millions d'euros. Si l'impact de ces événements non récurrents avait été neutralisé, le résultat net consolidé pour l'année 2011 aurait été proche de l'équilibre.

Ces éléments non récurrents sont détaillés le paragraphe « 1-3 : Évolution des opérations » du rapport de gestion.

Ces états financiers selon les normes IFRS ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 20 mars 2012 et ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale qui se réunira le 29 mai 2012.

### 2-2 : Principes comptables

#### 2.2.1 Déclaration de conformité

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

Les comptes de l'exercice 2011 sont présentés avec un exercice comparatif au titre de l'exercice 2010 également établi selon le même référentiel IAS/IFRS.

Les comptes annuels consolidés ont été préparés dans le respect des principes généraux établis par la norme révisée IAS 1 :

- permanence des méthodes et des présentations,
- matérialité de l'information,
- image fidèle,
- information comparative,
- continuité d'exploitation.

## 2.2.2 Base de préparation

Les états financiers annuels de la Société ont été établis conformément au référentiel de normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards – IFRS) tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2011.

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente, évalués à leur juste valeur.

### ***NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉS, ENTRÉS EN VIGUEUR EN 2011***

Les normes, amendements et interprétations suivants, d'application obligatoire en 2011, sont sans effet significatif sur les comptes de la Société :

- IAS 24R, révision de la norme sur les informations à fournir au titre des transactions avec les parties liées,
- Amendement IAS 32 relatif au classement des droits de souscription émis,
- Annual improvements, amélioration annuelle des normes IFRS (texte publié par l'IASB en mai 2010),
- Amendements IFRIC 14, relatifs aux paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal,
- IFRIC 19, relatif à l'extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres.

### ***NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉS, NON ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR EN 2011 ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ ADOPTÉS PAR ANTICIPATION***

Les normes, interprétations et amendements suivants, publiés par l'IASB mais non adoptés par l'Union Européenne, ne devraient pas être applicables aux activités de la Société dans leurs modalités actuelles ou sans incidence significative attendue sur ses comptes :

- IAS 12, Impôts sur le résultat, amendement impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents,
- IAS 19 révisée, Avantages du personnel,
- IAS 27 révisée, États financiers individuels,
- IAS 28 révisée, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises,
- IAS 32 révisée, Instruments financiers, présentation – Compensation d'actifs et de passifs financiers,
- IFRS 7 (informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers),
- IFRS 9, Instruments financiers, date d'entrée en vigueur et information à fournir sur la transition,
- IFRS 10, États financiers consolidés,
- IFRS 11, Partenariats,
- IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités,
- IFRS 13, Évaluation à la juste valeur.

### 2.2.3 Méthode de consolidation

#### **FILIALES**

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles la Société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la Société en acquiert le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

A la date de publication de ces états financiers, la Société ne détient qu'une filiale à 100%, IPSOGEN Inc., qu'elle a créée.

Les transactions et les soldes intragroupe sont éliminés. Les méthodes comptables de la filiale ont été alignées sur celles de la Société.

### 2.2.4 Conversion des opérations en devises

#### **MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

Sur les exercices présentés, la seule entité concernée est la filiale américaine IPSOGEN Inc, dont le dollar US a été déterminé comme étant sa monnaie fonctionnelle.

#### **TRANSACTIONS ET SOLDES**

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres au titre de la couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

#### **ENTITÉS CONSOLIDÉES**

Les comptes des entités de la Société dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de clôture à la date du bilan ;
- les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen fin de mois, et
- les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Au 31 décembre 2011, ce principe de conversion ne s'applique qu'à la filiale américaine IPSOGEN Inc.

### 2.2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des biens.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Matériel de recherche et installations techniques	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Les pertes ou les profits sur cessions d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans les coûts généraux et administratifs.

Certaines immobilisations corporelles font l'objet de financements en crédit-bail. L'information relative aux engagements minima futurs au titre de ces contrats est donnée en note 2.15.

### 2.2.6 Immobilisations incorporelles

Elles sont inscrites à l'actif du bilan si, et seulement si, les deux conditions suivantes sont remplies:

- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à la Société ; et si
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Pour apprécier le degré de certitude attaché aux flux d'avantages économiques futurs attribuables à l'utilisation de l'actif, la direction exerce son jugement sur la base des indications disponibles lors de la comptabilisation initiale de cet actif.

## **BREVETS ET LICENCES**

Les brevets et licences acquis sont initialement comptabilisés à leur coût d'acquisition. L'amortissement est calculé de façon linéaire afin de répartir le coût des brevets et licences sur leur durée d'utilité estimée, laquelle pour les licences est assimilée aux durées de validité des brevets correspondants, qui s'échelonnent de 2012 à 2025.

## **FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**

Les frais de recherche, qui correspondent aux activités de recherche fondamentale, sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale et que la Société peut démontrer :

- la capacité technique à achever l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La Société doit démontrer en particulier l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité des ressources (techniques, financières ou autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- le coût d'acquisition des matières consommées ;
- les charges directes de production comprenant :
  - les coûts des matériaux et services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
  - les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif ;
  - les droits d'enregistrement et coûts de dépôt de brevet ;
  - l'amortissement des brevets acquis et licences utilisés pour générer l'actif ;
- une fraction des charges indirectes de production dans la mesure où elles sont directement attribuables.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies. Les dépenses cessent d'être inscrites à l'actif lorsque l'immobilisation incorporelle est prête à être utilisée, à l'exception des honoraires sur brevets. Cette date de fin de développement est assimilée à celle à laquelle les premières ventes relatives au projet sont réalisées. Cette date est également le point de départ de l'amortissement.

Les coûts de développement portés à l'actif sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité. Celle-ci est assimilée à la période courant jusqu'à la date d'expiration des brevets d'inventions attachés aux produits, qui s'échelonnent jusqu'à 2025.

### **AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Lorsqu'elles ont une durée d'utilité finie, l'amortissement est calculé de façon linéaire afin de répartir le coût sur leur durée d'utilité estimée, soit essentiellement 1 à 3 ans pour les logiciels.

#### **2.2.7 Dépréciation d'actifs non financiers**

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Les immobilisations incorporelles non mises en service font l'objet d'un test de dépréciation, dont les modalités reflètent l'expérience de la Société dans le lancement de nouveaux produits et l'obtention de l'agrément sur de nouveaux marchés, et la matérialité des montants concernés.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus fin générant des flux de trésorerie indépendants.

Le bien fondé du maintien à l'actif des valeurs relatives aux frais de développement est apprécié en fonction des indices suivants :

- persistance du marché,
- capacité des ventes à absorber l'amortissement des frais de développement compte tenu des évolutions de prix constatés,
- maintien des droits sur la propriété intellectuelle.

## 2.2.8 Disponibilités et placements

### **TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ainsi, la trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les disponibilités en banque et en caisse, ainsi que les placements de trésorerie en valeurs mobilières de placement dont l'échéance recommandée est inférieure à trois mois et la sensibilité au risque de taux très faible.

Pour l'établissement du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la caisse, des dépôts à vue dans les banques, des placements à court terme très liquides, nets des découverts bancaires.

Dans le bilan, les découverts bancaires sont le cas échéant inclus dans les emprunts parmi les dettes financières. La Société ne détenait aucun découvert bancaire significatif sur les exercices présentés.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS DE PLACEMENT**

Les instruments financiers de placement incluent les investissements de trésorerie en comptes bancaires à terme et valeurs mobilières de placement dont l'échéance est supérieure à 3 mois à l'origine. Les échéances supérieures à 1 an à la clôture de l'exercice sont présentées au bilan sur la ligne Instruments financiers non courants.

### **PLACEMENTS EN INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les valeurs mobilières de placement détenues par la Société sont des titres non représentatifs d'une quote-part de capital, dont l'achat représente un placement de trésorerie transitoire ou permanent non spéculatif. La Société classe ses placements selon l'une des deux catégories suivantes : placements détenus jusqu'à l'échéance fixe et titres disponibles à la vente.

Les placements à échéance fixe que la direction a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance sont classés en "placements détenus jusqu'à l'échéance". Les placements dont l'échéance n'est pas déterminée, aisément cessibles par la Société pour faire face à un besoin de trésorerie ou en réponse à une variation des taux d'intérêt, sont classés en "titres disponibles à la vente".

Les titres disponibles à la vente, comprenant principalement des titres négociables, sont valorisés à leur juste valeur à la clôture de l'exercice. Pour les placements cotés sur des marchés actifs, la juste valeur est déterminée en référence au cours acheteur en bourse. Les gains sur titres disponibles à la vente sont enregistrés dans les capitaux propres en autres éléments du résultat global jusqu'à la date de leur cession, remboursement ou dépréciation, date à laquelle le montant antérieurement reconnu dans les capitaux propres est inclus dans le résultat de l'exercice.

La direction détermine le classement approprié de ses placements à la date d'acquisition et revoit celui-ci sur une base régulière.

### 2.2.9 Stocks

Conformément à la norme IAS2, les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des produits finis et des travaux en cours englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production sur la base d'une capacité d'exploitation normale. Il ne comprend pas les coûts d'emprunt. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales, déduction faite des frais de vente.

### 2.2.10. Clients et fournisseurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dès lors que le délai de règlement est significatif, déduction faite des éventuelles dépréciations. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la Société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est décomptabilisée en contrepartie de la reprise de la provision pour dépréciation des créances.

Les dettes fournisseurs sont initialement comptabilisées à leur juste valeur et ultérieurement évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dès lors que le délai de règlement en est significatif.

### 2.2.11. Capitaux propres, instruments composés et passifs financiers

Un instrument de capitaux propres est un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs de la Société après déduction de tous ses passifs.

La Société comptabilise séparément les composantes d'un instrument financier qui (a) crée un passif financier et (b) confère au porteur de l'instrument une option de conversion de l'instrument financier en instrument de capitaux propres de la Société. Ainsi, les obligations, convertibles par les porteurs en un nombre déterminé d'actions ordinaires de la Société constituent un instrument financier composé. Un tel instrument comprend deux composantes : un passif financier (l'engagement contractuel de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier) et un instrument de capitaux propres (une option d'achat que le porteur a le droit, pendant une durée déterminée, de convertir en un nombre déterminé d'actions ordinaires de la Société). Le classement des éléments de passif et de capitaux propres d'un instrument convertible n'est pas revu du fait de l'évolution de la probabilité qu'une option de conversion sera exercée. L'obligation contractuelle de la Société de pourvoir aux paiements futurs demeure jusqu'à ce qu'elle s'éteigne à travers la conversion, l'échéance de l'instrument ou

toute autre transaction. Selon l'approche décrite précédemment, la Société, lorsqu'elle émet une obligation convertible en actions ordinaires détermine d'abord la valeur comptable de la composante passif en évaluant la juste valeur d'un passif analogue (y compris les composantes dérivées n'ayant pas la qualité de capitaux propres) non assorti d'une composante capitaux propres associée. L'évaluation est fondée sur le scénario le plus probable relativement à l'exercice de l'option de remboursement anticipé au choix du porteur, mais en excluant les cas de conversion obligatoire. La valeur comptable de l'instrument de capitaux propres représenté par l'option de conversion de l'instrument en actions ordinaires est ensuite déterminée en déduisant la juste valeur du passif financier de la juste valeur de l'instrument financier composé pris dans son ensemble.

Lorsqu'elle émet ses instruments de capitaux propres, la Société encourt habituellement différents coûts. Ces coûts peuvent inclure les droits d'enregistrement et autres droits acquittés aux autorités de réglementation, les sommes versées à des conseils juridiques, comptables et autres conseils professionnels, les coûts d'impression et les droits de timbre. Les coûts d'une transaction portant sur les capitaux propres sont portés en déduction des capitaux propres (nets de tout avantage d'impôt sur le résultat y afférent) dans la mesure où il s'agit de coûts marginaux directement attribuables à la transaction portant sur les capitaux propres et qui auraient été évités en l'absence d'émission. Les coûts d'une transaction portant sur les capitaux propres qui est abandonnée sont comptabilisés comme une charge.

Les coûts de transaction liés à l'émission d'un instrument financier composé sont affectés aux composantes passif et capitaux propres de l'instrument au prorata de la répartition du produit de l'émission. Les coûts de transaction qui sont communs à plusieurs transactions sont répartis entre ces transactions sur une base d'imputation rationnelle et cohérente avec des transactions similaires.

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus, déterminés comme indiqué ci-dessus dans le cas d'un instrument composé. Les emprunts sont ultérieurement évalués à leur coût amorti ; la différence entre les produits, nets des coûts de transaction, et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### 2.2.12. Impôt sur les bénéfices et impôts différés

Les impôts différés sont constatés selon la conception étendue et selon la méthode du report variable. Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi à la date de clôture sont retenus pour déterminer les impôts différés.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables.

### 2.2.13. Contribution économique territoriale

Selon les préconisations du Conseil national de la Comptabilité (CNC), les deux composantes de la contribution économique territoriale (CET), qui remplace la taxe professionnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, ont été analysées comme suit :

- La contribution foncière des entreprises (CFE) : la CFE ayant des caractéristiques similaires à celles de la taxe professionnelle (TP), tant en matière de base que de plafonnement, le Groupe a considéré qu'il s'agissait d'une contribution à enregistrer en charge opérationnelle comme la taxe professionnelle,
- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) : Le Groupe a considéré que le montant correspondant à la CVAE devrait être également comptabilisé en charge opérationnelle et non en impôt sur le résultat conformément à la norme IAS 12.

### 2.2.14. Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'Etat français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, au sein de l'Union Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants. N'étant pas subordonné au paiement d'impôts, le crédit d'impôt recherche est présenté au sein des produits opérationnels dans la rubrique Financements publics de dépenses de recherche.

La Société scinde le produit de crédit d'impôt recherche comme suit :

- la fraction relative aux frais de développement immobilisés est comptabilisée en Produits constatés d'avance et reprise au compte de résultat au même rythme que l'amortissement des frais de développement, ou le cas échéant leur dépréciation ;
- la fraction relative aux dépenses de recherche non immobilisées est comptabilisée immédiatement au compte de résultat.

### 2.2.15. Autres aides publiques

La Société bénéficie d'un certain nombre d'aides publiques, sous forme de subventions ou d'avances conditionnées.

Le détail de ces aides est fourni en Note 2.20.

Les subventions publiques sont inscrites à l'actif lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- la Société se conformera aux conditions attachées aux subventions ; et
- les subventions seront reçues.

Un prêt non remboursable sous conditions de l'Etat est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes ou en avances conditionnées.

Une subvention publique à recevoir, soit en compensation de charges ou de pertes déjà encourues, soit à titre de soutien financier immédiat à la Société sans coûts futurs liés, est comptabilisée en produits de l'exercice au cours duquel la créance devient acquise. Les subventions liées à des actifs sont présentées au bilan en produits constatés d'avance, et reprises en produits linéairement sur la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi financés.

### 2.2.16. Avantages accordés aux salariés autres que les paiements en actions

Les salariés de la Société IPSOGEN SA bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France :

- obtention d'une indemnité de fin de carrière, versée par la Société lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies). Ce régime n'est pas financé par un contrat d'assurance ;
- versements de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations de retraite sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, le coût des retraites est constaté dans le résultat de manière à le répartir uniformément sur la durée de service des employés, conformément aux conseils d'actuaire qualifiés effectuant une revue annuelle de la valorisation de ces plans. Les engagements de retraite sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés, en retenant le taux d'intérêt des obligations d'Etat dont l'échéance est approximativement celle du passif correspondant. Les éventuels écarts actuariels sont amortis sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés selon la méthode du corridor.

Les paiements de la Société pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges du compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

Aucun plan de retraite de ce type (régime à prestations définies) n'existe dans la filiale américaine, IPSOGEN Inc.

### 2.2.17. Contrats de location

Les contrats de location portant sur des immobilisations corporelles significatives sont classés en contrats de location-financement lorsque la Société supporte substantiellement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien. Les contrats de location-financement en vigueur sur les exercices présentés sont des contrats de crédit-bail. Les biens objets de contrats de location-financement sont immobilisés à la date d'origine du contrat de location sur la base de la plus faible valeur entre la juste valeur de l'actif loué et la valeur actualisée des

paiements minimaux futurs. Chaque loyer est réparti entre la dette et le coût financier de manière à déterminer un taux d'intérêt constant sur les capitaux restant dus. Les obligations locatives correspondantes, nettes des charges financières, sont classées dans les passifs au sein des rubriques Engagement de crédit-bail. La partie de la charge financière correspondant à l'intérêt est constatée en charge sur la durée du contrat. L'immobilisation corporelle acquise dans le cadre d'un contrat de location financement est amortie sur la durée la plus courte de la durée d'utilité et de la durée du contrat.

Les contrats de location pour lesquels une part significative des risques et avantages est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements effectués pour ces contrats de location simple, nets de toute mesure incitative, sont constatés en charges au compte de résultat de manière linéaire sur la durée du contrat.

### 2.2.18. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qu'il est probable que le versement d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture lorsque l'échéance peut en être déterminée de façon fiable. Lorsque la Société s'attend à ce qu'une provision soit remboursée, par exemple dans le cadre d'un contrat d'assurance, le remboursement est constaté comme un actif distinct uniquement lorsqu'il est virtuellement certain.

### 2.2.19. Comptabilisation et présentation du chiffre d'affaires

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », le chiffre d'affaires de la Société résulte de la vente de produits de diagnostic ainsi que de prestations de services.

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités de la Société. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupes.

La Société comptabilise des produits lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise et que des critères spécifiques sont remplis pour chacune des activités de la Société. Pour que le montant puisse être considéré comme étant évalué de façon fiable, toutes les éventualités se rapportant à la vente doivent avoir été levées.

Pour les ventes de produits, le chiffre d'affaires est constaté à la livraison.

Pour les recettes des contrats de sous-licence :

- les montants facturables au titre de la signature du contrat (« upfront »), qui rémunèrent un accès à la technologie et les investissements de « Business Development », sont immédiatement enregistrés en chiffre d'affaires lors de la prise d'effet du contrat ;
- les montants facturables lors du franchissement de certains objectifs (« milestone ») sont enregistrés en chiffre d'affaires lors de l'atteinte effective de ces objectifs ;
- les redevances sont enregistrées en chiffre d'affaires selon la substance du contrat, généralement sur la base déclarative fournie par le sous-licencié de son chiffre d'affaires réalisé en utilisant la technologie licenciée.

Pour les prestations de services, le chiffre d'affaires est constaté à l'avancement des coûts.

### 2.2.20. Classement des charges opérationnelles

Le coût des ventes inclut le coût des matières premières consommées, y compris les frais d'approche, les frais de personnel directs et indirects des services de production, les amortissements liés à la fabrication, les charges externes de toutes natures relatives aux activités de production comme le paiement des redevances issues de l'acquisition de licences.

Les coûts marketing et commerciaux incluent le coût du département Marketing, Ventes et Administration Commerciale. Ces charges prennent aussi en compte les primes et les commissions sur ventes payées aux salariés des services commerciaux ou à des agents indépendants ainsi que les coûts de publicité et de promotion des ventes.

Les coûts de Recherche et Développement incluent les coûts internes et externes des études conduites en vue de la recherche et du développement de nouveaux produits ainsi que les dépenses liées aux affaires réglementaires et à la propriété intellectuelle y compris les amortissements.

Les coûts généraux et administratifs regroupent les coûts des fonctions de Direction Générale et Support (secrétariat général, finance, ...).

Les frais indirects sont affectés proportionnellement à l'effectif de production, de marketing, vente et administration commerciale, de recherche et développement et de direction et d'administration. Ils comprennent essentiellement les frais d'assurance qualité, du service commun laboratoire, les primes d'assurance, les loyers ainsi que les charges locatives, les frais d'administration réseau et de support technique.

Les autres charges opérationnelles ne sont isolées au sein des charges opérationnelles que :

- en lien avec un événement majeur survenu pendant la période comptable ; et
- dès lors que la non-présentation de ses impacts distinctement des autres éléments du résultat fausserait la lecture de la performance de la Société ; et
- les charges concernées sont des provisions/dépréciations potentiellement réversibles.

### 2.2.21. Paiements en actions

La Société comptabilise les biens ou services reçus ou acquis dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions, au moment où elle obtient les biens ou au fur et à mesure qu'elle reçoit les services. La juste valeur des services rendus par des employés et des personnes physiques fournisseurs de services, en échange de l'octroi d'options de souscription d'actions, est comptabilisée en charges. La Société comptabilise en contrepartie soit une augmentation de ses capitaux propres si les biens ou services ont été reçus dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en instruments de capitaux propres, soit un passif si les biens ou services ont été acquis dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie.

La juste valeur des options de souscription d'actions octroyées aux employés est déterminée par application du modèle Black-Scholes de valorisation d'options. Il en est de même pour les options octroyées à d'autres personnes physiques fournissant des services similaires, la valeur de marché de ces derniers n'étant pas déterminable. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, sans tenir compte des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché (telles que des objectifs de publication scientifique). Ces dernières sont intégrées aux hypothèses sur le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. A chaque date de clôture, la Société réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes «Capital social» (valeur nominale) et « Primes d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

### 2.2.22. Autres éléments du résultat global

Les éléments de produits et de charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres, sont présentés dans le tableau « Etat du résultat global ».

### 2.2.23. Information sectorielle

La norme IFRS 8, Secteurs opérationnels prévoit que l'information sectorielle publiée soit élaborée sur la base des données utilisées en interne pour l'évaluation de la performance sectorielle et l'allocation des ressources aux différents secteurs.

Les principales modalités de mise en œuvre de cette norme sont décrites en Note 2.31.

## 2-3 : Estimations et jugements comptables déterminants

La Société procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. La direction exerce également son jugement lors de l'application des méthodes comptables. Les estimations et les jugements risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante, ainsi que les jugements de la direction lors de l'application des méthodes comptables ayant un impact significatif sur les montants comptabilisés sont analysés ci-après.

### ***FRAIS DE DÉVELOPPEMENT ET AIDE PUBLIQUE AFFÉRENTE***

Les coûts de développement sont inscrits à l'actif en application des principes décrits en Note 2.2.6. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité. Celle-ci est assimilée à la période courant jusqu'à la date d'expiration du brevet d'invention attaché au produit. En effet, dans le secteur d'activité de la Société, la durée d'utilité des produits de type « bio-marqueurs » est très longue. Les frais de développement non mis en service font l'objet d'un test de dépréciation, dont les modalités reflètent l'expérience de la Société dans le lancement de nouveaux produits et l'obtention de l'agrément sur de nouveaux marchés, et la matérialité des montants concernés.

La fraction du crédit d'impôt recherche relative aux frais de développement immobilisés est comptabilisée en Produits constatés d'avance et reprise au compte de résultat au même rythme que l'amortissement ou la dépréciation éventuelle des frais de développement.

Au 31 décembre 2011, la valeur nette comptable des frais de développement s'élevait à 4 032 milliers d'euros ; elle était de 3 526 milliers d'euros au 31 décembre 2010. A cette même date, le montant net des produits constatés d'avance afférents au crédit d'impôt recherche était de 1 078 milliers d'euros (827 milliers d'euros au 31 décembre 2010).

### ***PROVISIONS***

Dans le cadre de l'acquisition, QIAGEN a procédé, avec le support de la direction de la Société, à une revue des relations d'IPSOGEN avec des entités tierces dans le domaine des contrats de licence pour l'exploitation de brevets. A cette date, cette revue avait conduit à considérer que la Société serait potentiellement redevable de compléments de redevances concernant la période antérieure au 30 juin 2011. Ce passif éventuel ne répondait pas aux conditions d'inscription au bilan consolidé d'IPSOGEN au 30 juin 2011 selon les normes IFRS. Les notes annexes aux états financiers consolidés semestriels mentionnaient que le montant maximum d'un tel risque pourrait atteindre 3,3 M€.

Au cours du second semestre 2011, une partie (660 K€) de ce passif éventuel a été réglée par des accords avec les tiers concernés pour un montant final à la charge de la Société de 175 K€.

Le montant résiduel de 2,6 M€ (soit 3,3 M€ - 0,66 M€), concernant d'autres tiers que ceux objets des accords ci-dessus, a été comptabilisé en provision dans les comptes au 31 décembre 2011 car le risque de devoir payer tout ou partie de cette somme est maintenant considéré comme probable. Cette dotation aux provisions a été classée en « autres charges opérationnelles ».

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation compte tenu des pratiques déclaratives du groupe QIAGEN et des contrats en vigueur sur les périodes concernées.

### ***CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSULTANT DE CONTRATS DE SOUS-LICENCE***

Lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires généré par la signature en 2010 et en 2011 de contrats de sous-licence, la direction a jugé que les méthodes comptables décrites en Note 2.2.19 reflètent la substance des contrats. En particulier, les montants facturables au titre de la signature des contrats ont été immédiatement enregistrés en chiffre d'affaires lors de la prise d'effet des contrats car ils rémunèrent un accès à la technologie.

### ***VALORISATION DES BONS DE SOUSCRIPTION ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION ET DES BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CRÉATEUR D'ENTREPRISE***

L'évaluation de la juste valeur des bons et options de souscription d'actions et des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise octroyés à des employés ou à des prestataires de services est effectuée sur la base de modèles actuariels. Ces modèles requièrent l'utilisation par la Société de certaines hypothèses de calcul telle que la volatilité attendue du titre. L'historique de cours du titre de la Société étant jugé insuffisant, la volatilité a été estimée à 40% par référence à la volatilité observée sur les titres de six sociétés cotées opérant dans le secteur d'activité de la Société.

Les conditions d'acquisition des options sont prises en considération en ajustant le nombre d'instruments de capitaux propres compris dans l'évaluation du montant de la transaction, de sorte que le montant finalement comptabilisé pour les biens ou les services reçus en contrepartie des instruments de capitaux propres attribués soit bien fondé sur le nombre d'instruments de capitaux propres finalement exerçables. La rotation du personnel a été projetée sur la base de l'historique au sein de la Société.

## 2-4 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit (En milliers d'euros) :

### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(Montants en Keuros)	31/12/2011	31/12/2010
Dépôts bancaires à court terme	3 339	1 862
Equivalents de trésorerie	611	519
Total	3 950	2 381
Dont plus-values latentes	0	0

Les équivalents de trésorerie sont essentiellement composés de parts de Fonds Communs de Placement monétaires court terme.

.

## 2-5 : Instruments financiers de placement

Les instruments financiers de placement incluent les investissements de trésorerie en valeurs mobilières de placement dont l'échéance est supérieure à 3 mois à l'origine. Les échéances supérieures à 1 an à la clôture de l'exercice sont présentées au bilan sur la ligne Instruments financiers non courants.

Les instruments financiers de placement s'analysent, par a) nature et par b) échéance de la manière suivante:

a)

Exercice clos le 31 décembre

(Montants en Keuros)	2011	2010
Titres de créances négociables	50	144
Comptes bancaires à terme	6 514	7 034
SICAV et FCP	55	55
Total	6 619	7 233

b)

Exercice clos le 31 décembre

Dont :	2011	2010
Instruments financiers courants	3 549	3 694
Instruments financiers non courants	3 069	3 539
	6 619	7 233

## 2-6 : Créances clients, nettes

Ce poste s'analyse comme suit :

(Montants en Keuros)	31/12/2011	31/12/2010
Créances clients brut	2 037	1 932
Dépréciation		
Créances clients nettes	2 037	1 932

La Société vend ses produits à plus de 450 clients à travers le monde. En 2011, son premier client a représenté moins de 9% de son chiffre d'affaires. Par ailleurs, la Société a mis en place des procédures de suivi de l'encours client qui limitent les risques en cas de défaillance d'un client.

Une partie significative de ses clients sont des hôpitaux publics dont les risques de défaillance sont très faibles voire nuls.

L'antériorité des créances arrivées à échéance est non significative.

## 2-7 : Stocks, nets

Les stocks, nets s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)	31/12/2009	Augmentation	Diminution	Dépréciation	31/12/2010
Matières premières et approvisionnements	145	276	145		276
Produits en cours	99	121	99		121
Produits finis	263	351	263	6	345
<b>Total</b>	<b>507</b>	<b>748</b>	<b>507</b>	<b>6</b>	<b>742</b>

(Montants en Keuros)	31/12/2010	Augmentation	Diminution	Dépréciation	31/12/2011
Matières premières et approvisionnements	276	235	276		235
Produits en cours	121	196	121		196
Produits finis	345	437	345	11	426
<b>Total</b>	<b>742</b>	<b>868</b>	<b>742</b>	<b>11</b>	<b>857</b>

Aucun stock n'a été donné en nantissement.

## 2-8 : Créances courantes et charges constatées d'avance

Les créances courantes et charges constatées d'avance s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)	31/12/2011	31/12/2010
Avances fournisseurs	39	62
Personnel, avances versées	-	3
Organismes fiscaux (TVA)	446	384
Autres créances	4	150
Charges constatées d'avance	162	90
<b>Total</b>	<b>651</b>	<b>689</b>

Les autres créances au 31 décembre 2010, d'un total de 150 milliers d'euros concernaient essentiellement un produit à recevoir sur le projet Cobred dont le paiement est intervenu en janvier 2011.

Selon les principes décrits en Note 2.2.15, les subventions à recevoir sont inscrites en autres créances lorsque les conditions fixées pour leur versement sont substantiellement remplies.

## 2-9 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit (après correction des cessions d'immobilisations « inter-compagnies »):

(En K euros)	31/12/2010	Augment.	Dimin.	Conversion	31/12/2011
Installations générales et agencements des constructions	1 335	23	1	20	1 378
Matériel de laboratoire	1 023	326	-	(2)	1 346
Matériel informatique et mobilier	343	66	-	2	411
<b>Total, brut</b>	<b>2 702</b>	<b>414</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>3 135</b>
Amortissement cumulé des installations générales et agencements des constructions	131	656	-	48	834
Amortissement cumulé du matériel de laboratoire	629	169	-	-	797
Amortissement cumulé du matériel informatique et mobilier	227	90	-	4	320
Total des amortissements cumulés	986	914		51	1 952
<b>Total net</b>	<b>1 716</b>	<b>(500)</b>	<b>1</b>	<b>(31)</b>	<b>1 183</b>

Les biens financés dans le cadre de crédits baux ou de locations longue durée correspondant à des contrats de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément à IAS 17. Le matériel de laboratoire inclut à ce titre les montants suivants (en milliers d'euros):

(Montants en Keuros)	31/12/2011	31/12/2010
Valeur brute	594	333
Amortissements	204	154
<b>Total, Net</b>	<b>390</b>	<b>179</b>

Aucune immobilisation corporelle n'a été donnée en nantissement.

La forte diminution du poste « agencements des constructions » provient essentiellement de la dépréciation des équipements mis en place dans le cadre du laboratoire Clia qui devait servir le marché américain pour l'activité cancer du sein. Cette activité, ainsi que détaillé dans le rapport de gestion, a été dépréciée compte tenu de la fermeture décidée du site de Stamford et des délais constatés pour la signature d'un partenariat avec un acteur américain pour se positionner sur ce marché. Le montant de cette dépréciation ajoutée à celle des autres immobilisations présentes à Stamford (équipement de bureaux notamment) est de 586 milliers d'euros.

## 2-10 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit (montants en milliers d'euros) :

(Montants en Keuros)	31/12/2011	31/12/2010
Brevets, licences	763	597
Logiciels	128	117
Frais de développement	5 060	3 650
<b>Total coût d'acquisition</b>	<b>5 951</b>	<b>4 364</b>
Amortissement cumulé des brevets, licences	189	154
Amortissement cumulé des logiciels	125	105
Amortissement et dépréciation cumulés des frais de développement	1 028	124
<b>Amortissements cumulés</b>	<b>(1 342)</b>	<b>(383)</b>
	<b>4 609</b>	<b>3 981</b>

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles représentent une part non significative du coût de production sur les exercices présentés.

Les frais de développement liés au projet du test de grade génomique (cancer du sein) et mis en œuvre pour la préparation d'un test adressant le marché américain, ont été dépréciés en totalité pour un montant de 777 milliers d'euros.

## 2-11 : Instruments financiers non courants

Les instruments financiers non courants s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)	31/12/2011	31/12/2010
Titres de créances négociables	-	50
Comptes à terme	3 017	3 434
Fonds commun de placement	55	55
<b>Total</b>	<b>3 071</b>	<b>3 539</b>

Voir Note 2.5 pour plus d'informations.

## 2-12 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

(montants en Keuros)	31/12/2011	31/12/2010
Dépôts et cautionnements	158	150
Titres de créances négociables nantis	200	200
Contrat de liquidité	255	75
<b>Total</b>	<b>613</b>	<b>425</b>

Les dépôts et cautionnements versés n'ont pas fait l'objet d'une actualisation, compte tenu de l'incidence non significative et en l'absence d'échéancier de recouvrement.

La Société a mis fin au contrat de liquidité le 27 janvier 2012. S'agissant d'un événement postérieur à la clôture, il n'a pas donné lieu à reclassement des instruments financiers détenus en actifs courants.

## 2-13 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)	31/12/2011	31/12/2010
Clients, avances et acomptes, avoirs à établir	8	28
Charges à payer et autres	193	35
<b>Total autres passifs courants</b>	<b>201</b>	<b>63</b>

L'augmentation des charges à payer se rapporte à des coûts de restructuration d'IPSOGEN Inc.

## 2-14 : Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se ventilent comme suit :

(Montants en Keuros)	31/12/2011	31/12/2010
Dettes fiscales	359	342
Dettes sociales	1 458	1 063
<b>Total dettes fiscales et sociales</b>	<b>1 817</b>	<b>1 405</b>

Les dettes sociales comprennent la provision pour congés payés et les charges sociales correspondantes, les charges sociales du mois de décembre et du 4<sup>ème</sup> trimestre à payer pour le 15 janvier, ainsi que les primes à payer au personnel et les charges sociales correspondantes. Ces primes comprennent les rémunérations variables sous forme d'intéressement et de bonus. Les dettes sociales au 31 décembre 2011 incluent également des éléments non récurrents tels que des indemnités de rupture et des pénalités faisant suite à un contrôle URSSAF mises en recouvrement, mais dont la Société conteste le principe.

## 2-15 : Dettes financières, avances et crédit-bail

### **DETTES FINANCIÈRES**

Les dettes financières s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)	31/12/2011	31/12/2010
Emprunt CIT DELL	-	6
Emprunt CIC	205	252
Emprunt MM	196	248
Emprunt OSEO PTZI	680	
<b>Total</b>	<b>1 081</b>	<b>506</b>
dont Part à moins d'un an	103	104
dont Part à plus d'un an	978	401

Les deux emprunts contractés auprès du CIC et de la banque Martin Maurel s'élèvent chacun à 300 000 euros à l'origine. Chacun de ces emprunts est garanti par le nantissement de titres de créances négociables pour 100 000 euros, soit 200 000 euros au total (cf note 2.12). Le taux d'intérêt moyen s'élève à 4,9% par an.

Un nouvel emprunt à taux 0 (prêt PTZI) a été obtenu auprès d'OSEO pour le financement du développement de tests diagnostiques prometteurs. Cet emprunt s'élève à 850 000 euros. Sa durée est de 30 trimestres dont 11 trimestres différés à dater du 14 décembre 2011. Ce prêt accordé par le gouvernement a été comptabilisé et évalué selon les dispositions d'IAS39. En conséquence, la dette a été enregistrée à sa juste valeur i.e avec une décote de manière à ramener son taux d'intérêt effectif (TIE) à celui d'une dette normale estimé à 4,5% par an. La contrepartie de la décote i.e l'avantage octroyé est traité comme une subvention selon les dispositions de la norme IAS20. En l'application de ces principes, la dette a été évaluée à 680 K€ et la subvention correspondant à l'avantage accordé à 170 K€. Ce montant a été constaté en produits constatés d'avance (cf note 2-20).

### **AVANCES**

Ce poste comprend un financement OSEO, dont tout ou partie est remboursable en fonction du succès technique ou commercial des projets financés.

Les projets financés sont essentiellement axés sur le développement d'une gamme de tests d'analyse moléculaire des tumeurs du sein par puces à ADN.

A ce titre, une somme totale de 740 000€ a été accordée par OSEO, intégralement versée au 31.12.2010.

Un premier remboursement sur cette avance a été effectué en septembre 2011 pour un montant de 100 K€. Les remboursements s'échelonnent jusqu'en 2015, dont 140 K€ en septembre 2012.

### **FINANCEMENTS EN CRÉDIT-BAIL**

Les engagements minima futurs au titre des contrats de crédit-bail en cours au 31 décembre 2011 s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)

A moins d'1 an	135
De 1 à 5 ans	304
A plus de 5 ans	-
Total des engagements minima	439
Moins : part représentative des intérêts	23
Valeur actuelle des engagements minima	416
Moins : échéances à moins d'un an	122
Financement en crédit-bail - part à plus d'un an	294

La valeur actuelle des engagements minima futurs au titre des contrats de crédit-bail en cours au 31 décembre 2011 s'analyse comme suit :

(Montants en Keuros)	
A moins d'1 an	135
De 1 à 5 ans	281
A plus de 5 ans	-
<b>Valeur actuelle des engagements minima</b>	<b>416</b>

## 2-16 : Provisions

La variation des provisions s'analyse comme suit :

(Montants en Keuros)	31/12/2010	Augmentation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/12/2011
Provisions pour litiges	16	2 578	-	-	2 594
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>2 578</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 594</b>

A l'ouverture, ce poste est relatif à des litiges avec des salariés.

La dotation de l'exercice d'un montant de 2 578 K€ correspond à la constatation d'un risque de devoir s'acquitter d'un complément de royalties pour la période antérieure au 30 juin 2011. (*cf estimations et jugements comptables déterminants – provisions*). Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation de la direction de la Société sur la base des modalités déclaratives du groupe QIAGEN et de l'interprétation des contrats en vigueur pour les périodes concernées. La Société n'est pas en mesure à ce stade de déterminer l'échéance des décaissements qui pourraient en résulter.

## 2-17 : Provision pour indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière constituent le seul régime à prestations définies dont bénéficient les employés de la Société. Aucun fonds n'a été constitué pour couvrir l'engagement correspondant.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- convention collective de la fabrication et du commerce de produits à usage pharmaceutique, para pharmaceutique et vétérinaire,
- taux d'actualisation : 4,75 % au 31 décembre 2011 (4,65 % au 31 décembre 2010),
- âge de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les cadres.
- augmentation annuelle future des salaires : 3 %,
- taux d'inflation attendu sur le long terme : 2%,

- table de mortalité INSEE TD/TV 2007 - 2009,
- taux de charges sociales et fiscales patronales : taux moyen pour l'ensemble du personnel calculé par la société,
- rotation du personnel dégressive en fonction de l'ancienneté.

L'analyse des montants comptabilisés au cours des exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010 est présentée dans le tableau suivant (montants en milliers d'euros) :

Variation de la valeur des engagements (Montants en Keuros)	2011	2010
Valeur des engagements à l'ouverture	(74)	(65)
Coût des services	(15)	(10)
Coût de l'actualisation	(3)	(3)
Prestations payées		
Acquisition / cession		
Modification de régime		
Changements d'hypothèses	2	(5)
Réductions / cessations		12
(Pertes) et gains actuariels liés à l'expérience	(9)	(3)
Valeur des engagements à la clôture	(100)	(74)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des services	(15)	(10)
Coût de l'actualisation	(3)	(3)
Rendement attendu des fonds d'assurance		
Amortissement des modifications de régimes		
Amortissement de la valeur des engagements initiale		
Amortissement des (pertes) et gains actuariels		1
Réductions / cessations		16
Total	(19)	4
<b>Variation de la provision comptabilisée au bilan</b>		
Provision à l'ouverture de l'exercice	(84)	(88)
Charge de l'exercice	(19)	4
Prestations payées par l'employeur		
Contributions employeur de l'année		
Provision à la clôture de l'exercice	(102)	(84)

Couverture financière		
Valeur des engagements à la clôture de l'exercice	(100)	(74)
Valeur des fonds à la clôture de l'exercice		
(Insuffisance) / Surplus	(100)	(74)
Modifications de régimes restant à amortir		
Valeur des engagements initiale restant à amortir		
Pertes et (gains) actuariels restant à amortir	(3)	(9)
Provision comptabilisée au bilan	(102)	(83)

Le montant total des cotisations comptabilisées en charges de l'exercice, au titre de régimes à cotisations définies, s'est élevé à 393 Keuros pour l'exercice 2011 (343 Keuros pour l'exercice 2010).

## 2-18 : Capital social

### a) Capital émis

La décomposition du capital social aux 31 décembre 2011 et 2010 s'analyse comme suit (nombre d'actions de 0,2 euro de valeur nominale) :

- 31 décembre 2010 : 5 066 213
- 31 décembre 2011 : 5 445 583

Ces totaux s'entendent, au 31 décembre 2010, hors Bons de Souscription d'Actions (BSA) et Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (BSPCE) octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société.

Au cours de l'exercice 2011, la Société a procédé aux augmentations de capital suivantes, comme indiqué dans l'état de variation des capitaux propres :

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Nominal
Solde du capital au 31 décembre 2010		5 066 213	0,2 €
Juillet à novembre 2011	Exercice de BSA et BSPCE	379 370	0,2 €
Solde du capital au 31 décembre 2011		5 445 583	0,2 €

Les augmentations de capital réalisées suite à l'exercice des BSA et des BSPCE dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée du groupe QIAGEN ont abouti à la création de 379 370 actions.

Tous les BSA et BSPCE de la Société ont été exercés en 2011. Il ne reste plus de BSA ou de BSPCE non encore exercé et valide au 31 décembre 2011.

Au cours de l'exercice 2011, la Société a racheté des actions IPSOGEN dans le cadre du contrat de liquidité signé avec la société de bourse Portzamparc, auquel elle a mis fin en janvier 2012. La Société détenait 25 675 actions propres au 31 décembre 2011.

## b) Bons de souscription d'actions, bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, options de souscription ou d'achat d'actions

La variation des bons en circulation sur la période s'analyse comme suit :

Nombre de bons en circulation au 31 décembre 2010	429 240
Attribués pendant la période	0
Exercés pendant la période	(429 240)
Renoncations pendant la période	0
Expirés pendant la période	0
Nombre de bons en circulation au 31 décembre 2011	0

## 2-19 : Primes d'émission et réserves

Les éléments constitutifs des réserves et primes d'émission sont décrits dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

En application de la réglementation en vigueur, sont distribuables au 31 décembre 2011 les primes liées au capital, et inscrites dans les comptes individuels d'IPSOGEN SA, pour un montant de 29 008 417 euros sous déduction de la contre valeur des actions propres détenues pour un montant de 290 384 euros (art. L225-210, al.3) et des frais de développement non amortis pour un montant de 4 553 883 euros (art. R.123-187). Aucun dividende n'est proposé à l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

## 2-20 : Subventions et financements publics

La Société reçoit des aides de l'État français, de l'Union Européenne et des collectivités publiques locales françaises sous plusieurs formes :

- avances conditionnées remboursables sous certaines conditions,
- subventions d'investissement ou d'exploitation, et
- crédits d'impôt recherche.

### a) Subventions et financements publics conditionnés

Les avances conditionnées et emprunts auprès des collectivités publiques font l'objet d'un contrat avec l'Agence Nationale de Valorisation de la Recherche (ANVAR ou OSEO).

Une aide à l'innovation d'un montant de 740 000 euros a été accordée en décembre 2008 pour le projet cancer du sein. Cf Note 2.15 « Avances »).

## b) Subventions d'exploitation

Depuis sa création, la Société reçoit, en raison de son caractère innovant, un certain nombre d'aides ou subventions de l'État ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques.

A la différence des avances conditionnées :

- la Société a l'assurance de se conformer aux conditions attachées à ces subventions,
- ces subventions ne sont pas remboursables.

Ces subventions sont comptabilisées dans le compte de résultat sur l'exercice de rattachement aux charges ou dépenses correspondantes.

## c) Crédit d'impôt recherche

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Conformément aux principes décrits en Note 2.2.14, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en financements publics de dépenses de recherche au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

La fraction du crédit d'impôt recherche rattachable aux frais de développement immobilisés est comptabilisée en produits constatés d'avance, et reprise au compte de résultat au même rythme que l'amortissement, le cas échéant la dépréciation, des frais de développement auxquels il se rattache. Au 31 décembre 2011, cette fraction s'élève à 1 078 Keuros.

Le remboursement immédiat de la créance de crédit d'impôt recherche, instauré sans le cadre des mesures de relance de l'économie en 2008, a été pérennisé en 2010 pour les sociétés répondant à la définition des PME communautaires.

## Emprunt à taux zéro (PTZI)

Un prêt à taux 0 (PTZI) a été accordé par OSEO en décembre 2011 pour un montant de 850 000 euros. Comme indiqué en note 2-15, l'avantage financier correspondant à l'absence d'intérêt a été traité comme une subvention d'investissement. Il figure dans les produits constatés d'avance au 31 décembre 2011 pour 170 K€.

## 2-21 : Charges de personnel

La Société employait 72 personnes au 31 décembre 2011 (idem 2010) ; 63 salariés employés par IPSOGEN SA et 9 par IPSOGEN Inc.

Les frais de personnel s'analysent comme suit :

(Montants en Keuros)	31/12/2011	31/12/2010
Salaires et traitements	4 558	4 942
Charges sociales	1 557	1 331
Paiements en actions (Note 2.22)	203	335
Charges du personnel	6 318	6 608

L'analyse des charges par nature est présentée en Note 2.30.

## 2-22 : Paiements en actions

Le tableau ci-après donne l'analyse des accords de paiements en actions en vigueur jusqu'à l'exercice préalable à l'OPA Qiagen (note 2-18) :

Décision de l'Assemblée Générale	TYPE	Nombre de bons (1)			Prix d'exercice des bons	Juste valeur moyenne pondérée des bons
		autorisés en AG	en circulation au 31 décembre 2010	en circulation jusqu'au 16 novembre 2011		
07/09/2007	BSPCE / BSA managers	223 660	171 131	171 131	6,50 €	3,40 €
21/12/2007	BSPCE / BSA managers	26 750	26 750	26 750	6,50 €	3,99 €
18/12/2008	BSPCE / BSA managers	221 369	135 859	85 990	5,83 €	2,82 €
					6,34 €	3,54 €
20/05/2009	BSPCE / BSA managers	100 000	75 000	75 000	6,80 €	5,04 €
					8,89 €	4,64 €
05/02/2010	BSPCE / BSA managers	75 000	20 500	20 500	6,28 €	3,47 €
13/05/2011	BSPCE / BSA managers	75 000	0	0		
TOTAL		721 779	429 240	379 371		

Les paiements en actions concernent tous les bons (BSA/BSPCE) attribués à des employés ou à des prestataires de services. Ils ont été enregistrés en charges en application des principes décrits en Note 2.2.21.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements en actions par application du modèle Black-Scholes de valorisation des options ont été les suivantes :

- taux d'intérêt sans risque : taux des emprunts d'Etat de la durée correspondant au plan considéré, en vigueur à la date de l'attribution,
- dividende : néant, et
- volatilité : 40%.

Les prix d'exercice, durée d'utilité estimée et juste valeur des actions sous-jacentes à la date d'attribution des bons ont été utilisés pour la valorisation de chaque catégorie de rémunérations en actions.

La charge correspondante est ventilée dans les sections analytiques, comme les autres éléments de rémunération, comme suit :

(Montants en Keuros)	31/12/2011	31/12/2010
Coût de production Produits	2	5
Coût de production Services	-	-
Coûts marketing et commerciaux	89	148
Coûts de recherche et développement	26	55
Coûts généraux et administratifs	86	127
<b>Total de la charge IFRS 2</b>	<b>203</b>	<b>335</b>

A la fin de l'exercice 2011, aucun BSA ou BSPCE ne demeure non exercé.

## 2-23 : Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles sont comptabilisées en application des principes décrits en note 2.2.20, concernant :

- la dotation à la provision couvrant un risque de devoir s'acquitter d'un complément de royalties pour la période antérieure au 30 juin 2011 (note 2-16) pour 2 578 K€,
- la dépréciation des frais de développement mis en œuvre pour le test de grade génomique dédié au marché Nord-Américain pour 777 K€.

## 2-24 : Produits et charges financiers, nets

Les produits / (charges) financiers s'analysent comme suit (En milliers d'euros) :

(Montants en Keuros)	31/12/2011	31/12/2010
Produits financiers	207	344
Charges financières	(55)	(83)
Produits et charges financiers, nets	152	261

Les produits financiers proviennent des plus-values et des produits d'intérêt générés par les valeurs mobilières de placement et les placements financiers (comptes à terme).

Le produit d'intérêt total s'est élevé à 163 Keuros pour l'exercice 2011 (168 Keuros en 2010).

Les gains sur cessions de titres disponibles à la vente se sont élevés à 7 Keuros au cours de l'exercice 2011 (20 Keuros en 2010).

La charge d'intérêt a été de 36 Keuros pour l'exercice 2011 (40 Keuros en 2010).

## 2-25 : Impôts sur les sociétés

Selon la législation en vigueur en France, la Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables pour un montant total de 16,8 millions d'euros au 31 décembre 2011. Compte tenu de l'historique de pertes fiscales et de son stade de développement, qui ne permet pas d'établir des projections de résultat jugées suffisamment fiables, la Société ne comptabilise pas d'actifs d'impôt différé correspondant à ces déficits fiscaux en France. Au 31 décembre 2011, le taux d'impôt applicable en France était de 33,33%.

Le contrôle fiscal concernant les exercices 2007, 2008 et 2009 qui s'est terminé en début d'exercice 2011 n'a donné lieu à aucun redressement.

Selon la législation en vigueur aux Etats-Unis, la Société dispose de déficits fiscaux reportables qui s'analysent comme suit au 31 décembre 2011 :

3,3 millions USD de déficits pour l'impôt fédéral reportables pendant 20 ans à compter de la date de création au taux de 15 %

3,2 millions USD sur l'impôt local reportables de 5 à 20 ans et à un taux différent en fonction de l'Etat concerné.

Compte tenu de l'historique de pertes fiscales, de son stade de développement, qui ne permet pas d'établir des projections de résultat jugées suffisamment fiables, et de la réorganisation des activités du groupe aux États-Unis envisagée pour le second semestre 2012, la Société ne comptabilise pas d'actifs d'impôt différés correspondant à ces déficits fiscaux aux États-Unis.

## 2-26 : Engagements

### ***OBLIGATIONS AU TITRE DES CONTRATS D'ACHAT DE DROITS SUR LICENCES***

Les contrats d'achat de droit de licence signés par la Société mettent en général à sa charge tout ou partie des frais de dépôt, d'examen et d'extension de brevet ainsi que ceux concernant leur protection et rendent la Société redevable envers le propriétaire de la licence de paiements forfaitaires à l'acquisition et de redevances en fonction des ventes réalisées ou d'étapes atteintes.

### ***OBLIGATIONS AU TITRE DES CONTRATS D'OPTIONS SUR LICENCES***

La société signe des contrats d'options sur licence au titre desquels elle obtient un droit lui permettant d'obtenir, à terme, une licence selon des conditions prédéfinies (coûts d'accès, redevances, paiements d'étapes éventuels..). Le contrat d'option garantit un accès exclusif à la technologie pendant une période donnée ce qui permet à la Société de réaliser une évaluation sur la technologie. L'exercice de l'option est à l'initiative de la Société. En contrepartie la Société prend en charge une partie des coûts d'accès à la technologie et un montant additionnel lors de l'exercice de l'option.

### ***OBLIGATIONS AU TITRE DE LA COPROPRIÉTÉ DE DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE***

Les accords de licence co-exclusive sur des marqueurs ou des technologies entraînent généralement pour la Société un paiement forfaitaire à la signature du contrat puis des redevances sur ventes souvent couplées à des minima. Par ailleurs, la Société peut partager les coûts de propriété intellectuelle passés, présents et futurs sur les droits objets de l'accord.

### ***OBLIGATIONS AU TITRE D'UN CONTRAT À LONG TERME DE FOURNITURE ET DE PRODUCTION***

Néant.

### ***OBLIGATIONS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION SIMPLE***

La Société a contracté pour la location de ses locaux à Marseille un bail commercial de 9 ans qui a débuté le 24 novembre 2003. Le contrat porte sur environ 900 m<sup>2</sup> dans lesquels sont installés les bureaux et les laboratoires de recherche et développement. Le loyer fait l'objet d'une actualisation annuelle automatique à partir du premier jour du terme sur la base de l'indice du coût de la construction. Pour l'exercice 2011, le loyer charges comprises était de 76 milliers d'euros.

Afin d'accompagner sa croissance, et pour accueillir sa nouvelle unité de production, la Société a signé fin 2009 un nouveau bail pour une surface d'environ 500 m<sup>2</sup> se situant en face des locaux ci-dessus. Le bail signé est pour une durée minimale de 6 ans et sur la base d'un tarif

avantageux, la Société en contrepartie assurant le second œuvre des locaux. Pour l'année 2011, le coût de location de ce second bâtiment s'est élevé à 27 milliers d'euros charges comprises.

La Société a signé en avril 2011 un bail pour une durée de 9 ans et pour une surface d'environ 300 m<sup>2</sup>. Le loyer annuel stipulé est de 27 milliers d'euros, toutefois une franchise totale a été obtenue jusqu'au 30 juin 2012 compte tenu que les locaux ont été livrés non aménagés.

La filiale de la Société, IPSOGEN Inc., a signé un contrat de location afin de louer 4 424 square feet, le 30 avril 2009 à Stamford pour accueillir ses bureaux.

Ce contrat d'une durée de 62 mois prévoit les loyers suivants : 7 742 US\$ par mois pour les 24 premiers mois, 8 111 US\$ par mois pour les 24 mois suivants et enfin 8 479 US\$ pour les 13 derniers mois.

Le 14 décembre 2009, IPSOGEN Inc. a d'autre part signé un nouveau contrat dans le même bâtiment afin d'abriter son futur laboratoire CLIA (Clinical Laboratory Improvement Amendments = du nom des règles que doivent respecter tous les laboratoires de « testing » aux États-Unis).

Ce nouveau contrat a été signé pour une durée de 63 mois. Les trois premiers mois, aucun loyer n'était à verser. Le loyer des 24 mois suivants s'élève à 8 248 US\$, celui des 24 mois suivants à 8 592 US\$ et enfin les 12 derniers mois, le loyer s'établit à 8 935 US\$. Une charge à payer a été enregistrée pour linéariser la charge des loyers sur la durée du contrat de location en respect des normes IFRS.

Dans le cadre de la fermeture prévue des locaux de Stamford, les loyers à verser sans contrepartie d'occupation et l'intégralité des coûts liés à la fin du bail ont été provisionnés dans les comptes.

## 2-27 : Relations avec les parties liées

Conformément à la norme IAS 24, cette note dresse un état exhaustif des transactions et soldes entre la Société, ses principaux actionnaires et certains de ses administrateurs.

Vincent Fert, actionnaire et président de la Société, était titulaire d'un compte courant bloqué issu du prix Créa 13 obtenu en 2004 pour 13 720 €. Ce compte courant n'a produit aucun intérêt et lui a été remboursé en décembre 2010, sur autorisation du Conseil d'Administration.

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du Conseil d'Administration de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

(Montants en Keuros)	31/12/2011	31/12/2010
Membres du Conseil d'Administration (salaires et traitements)	406	338
Jetons de présence	-	-
Paiements en actions aux membres du Conseil d'Administration	15	69

Les modalités d'évaluation de l'avantage relatif à des paiements fondés sur des actions sont présentées en Note 2.2.21.

Le tableau ci-dessus n'inclut pas l'incidence des prestations de services fournies par des administrateurs non salariés. Le détail de ces prestations de services est détaillé ci-dessous :

- Le contrat de consultant qui avait été conclu avec M.Kevin Rakin, ancien membre du conseil d'administration en mai 2009, s'est poursuivi jusqu'au 31 mars 2011 et a donné lieu à une charge intégralement réglée de 11 127 euros en 2011.
- Le contrat d'assistance et de services conclu le 1er novembre 2009 avec la société OCTALFA dont le président, M.Gilles Alberici était le précédent président du conseil d'administration d'IPSOGEN s'est poursuivi jusqu'au 31 juillet 2011 et a donné lieu à une charge intégralement réglée de 20 930 euros en 2011.
- En janvier 2011, la Société a renouvelé le contrat de consultant qui avait été conclu avec M.Guillaume Connan, membre du conseil d'administration. Dans le cadre de ce contrat, M.Connann assiste la Société dans les domaines de l'évaluation, et de la mise en œuvre de décisions d'ordres financier et stratégique pour un coût mensuel de 2 000 euros. Ce contrat renouvelé a donné lieu au paiement de 24 000 euros sur l'exercice 2011.
- En août 2011, un contrat de services a été signé entre la Société et QIAGEN Shared Services Inc. aux États-Unis. Dans le cadre de ce contrat, QIAGEN assiste IPSOGEN Inc dans les domaines de l'administration de la filiale et des finances pour un montant mensuel de 5 000 dollars américains à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2011 (8 000 dollars pour les deux premiers mois – août et septembre 2011). Cet accord a donné lieu à une charge de 31 000 dollars soit 22 690 euros sur l'année 2011.

## 2-28 : Résultats par action

### RÉSULTAT DE BASE

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	31/12/2011	31/12/2010
Résultat de l'exercice (en Keuros)	(5 648)	(3 402)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	5 069	4 929
Résultat de base par action (€/action)	(1,11)	(0,69)

### RÉSULTAT DILUÉ

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif. Aux 31 décembre 2011 et 2010, les bons de souscription

d'actions et les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise n'ont pas d'effet dilutif compte tenu des pertes enregistrées.

	31/12/2011	31/12/2010
Résultat de l'exercice (en Keuros)	(5 648)	(3 402)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	5 069	4 929
Ajustement pour effet dilutif des bons de souscription d'actions	-	-
Résultat de base par action (€/action)	(1,11)	(0,69)

## 2-29 : Gestion des risques financiers

La Société est exposée à différentes natures de risques financiers : risque de marché (notamment risque de change, risque de variation de valeur due au taux d'intérêt et risque de variation de prix), risque de crédit et risque de liquidité. La Société met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur sa performance financière. La politique de la Société est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La Société n'utilise pas d'instrument financier dérivé. Ces politiques, inchangées à ce jour au sein du groupe QIAGEN, pourront évoluer ultérieurement.

### a) Risques de marché

#### **RISQUE DE CHANGE**

La Société est exposée au risque de change. Une partie de ses ventes est effectuée en dollars américains entraînant des risques pour la Société dans l'éventualité où cette monnaie se dévaluerait significativement par rapport à l'euro.

Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et passifs en USD enregistrés au bilan et l'investissement net dans IPSOGEN Inc.

Au 31 décembre 2011, si l'euro s'était apprécié / déprécié de 10% par rapport à l'USD en moyenne sur l'année, toutes autres variables étant par ailleurs constantes, le chiffre d'affaires de la Société aurait été supérieur / inférieur de 5% par rapport au chiffre d'affaires consolidé 2011 (en 2010, l'impact aurait été d'environ 5%).

#### **RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt concerne principalement les équivalents de trésorerie et certains instruments financiers de placement, SICAV monétaires et fonds communs de placement monétaires. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe

sur le taux de rémunération de ces placements et les flux de trésorerie générés. Ces instruments financiers sont mobilisables à tout moment.

Une variation de 10 points de base des taux d'intérêt au cours de l'exercice 2011 aurait eu une incidence non significative sur le compte de résultat de la Société.

## b) Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers de placement, des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions de crédit aux clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

La Société fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque significatif de crédit sur sa trésorerie.

La Société vend ses produits à plus de 450 clients à travers le monde. En 2011, son premier client a représenté moins de 9% de son chiffre d'affaires (10% en 2010). Par ailleurs, la Société a mis en place des procédures de suivi de l'encours client qui limitent les risques en cas de défaillance d'un client.

Une partie significative de ses clients sont des hôpitaux publics dont les risques de défaillance sont très faibles voire nuls.

## c) Risque de liquidité

La Société n'a pas recours à l'emprunt de façon significative. En conséquence, elle n'est pas exposée aux risques de liquidité qui résulteraient de la mise en œuvre de clauses de remboursement anticipé.

Les tableaux ci-après analysent les passifs financiers de la Société en fonction de fourchettes d'échéances fondées sur la durée contractuelle résiduelle à la date de clôture. Les montants indiqués dans les tableaux représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les soldes exigibles à moins d'un an correspondent à la valeur comptable des passifs, l'impact de l'actualisation étant négligeable.

Au 31 décembre 2011, le montant des crédits-baux et des emprunts s'analyse par échéance de la manière suivante :

(Montants en Keuros)	Dettes à moins d'un an	2013-2014-2015 Entre 2 et 5 ans	2016 A plus de 5 ans
Crédit bail	122	294	-
Emprunts	103	979	-
Total	225	1 273	-

Au 31 décembre 2011, le montant du poste fournisseurs s'analyse par échéance comme suit :

Au 31 décembre 2011 (Montants en Keuros)	A moins d'un an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs	1 593	-	-	-

Le délai de règlement fournisseurs de la Société est inférieur à 60 jours. Aucune dette fournisseur significative n'était échue au 31 décembre 2011.

Ce montant comprend notamment les factures liées au paiement de redevances pour l'exploitation de la licence de certains brevets. La plus significative de ces factures de redevances est calculée annuellement et figurait dans les factures non parvenues au 31 décembre 2011.

#### d) Gestion du risque sur le capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, la Société a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation en n'exposant pas ses actionnaires à un risque de dilution inapproprié.

#### e) Estimation de la juste valeur

La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif, tels que les titres disponibles à la vente, est fondée sur le prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par la Société sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des créances et dettes courantes est présumée avoisiner la juste valeur de ces éléments.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des créances clients et des dettes fournisseurs est réputée avoisiner la juste valeur de ces éléments, en raison de leur nature à court terme.

## 2-30 : Charges par nature

(Montants En Keuros)	2011	2010
Achats marchandises et matières premières	1 004	1 011
Variations de stocks	41	(131)
Autres achats et charges externes	4 283	5 359
Impôts et taxes	154	125
Salaires et traitements	4 761	5 277
Charges sociales	1 557	1 331
Dotations aux amortissements	493	430
Dotations aux provisions	19	6
Autres charges	1 139	968
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>13 451</b>	<b>14 376</b>
Charges financières	55	83
Charges exceptionnelles	4 165	71
Impôt société	-	-
<b>Total des charges</b>	<b>17 671</b>	<b>14 530</b>

## 2-31 : Informations sectorielles

La Société applique la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». Les principales modalités de mise en œuvre de cette norme sont décrites ci-après.

### Base d'organisation

La Société est principalement organisée pour le suivi de son chiffre d'affaires sur une base géographique, distinguant l'Amérique du Nord au travers d'IPSOGEN Inc. et le reste du monde au travers d'IPSOGEN SA, ceci reflétant à la fois l'existence de responsables de secteurs distincts dont la coordination des décisions est assurée par le comité exécutif, et des environnements réglementaires spécifiques. Au sein des entités juridiques sont distinguées les zones géographiques significatives. Cette base d'analyse du chiffre d'affaires, par entité juridique émettrice de la facturation, diffère de celle utilisée par le Groupe dans sa communication financière relative aux comptes consolidés, par nationalité du client, du fait de certains montants facturés par la Société au titre de la signature de contrats de sous-licence avec des laboratoires américains (« upfront »), qui rémunèrent un accès à la technologie et les investissements de « Business Development » réalisés en France.

Les charges par fonction font l'objet d'un reporting aux décideurs opérationnels en charge des différentes fonctions (marketing et ventes, recherche et développement, propriété intellectuelle, administration), avec information du Directeur Général.

## Types de produits et de services

Les produits des activités ordinaires du Groupe dans les secteurs géographiques identifiés ci-dessus proviennent à ce stade de son développement essentiellement de la commercialisation de tests de diagnostic moléculaire dans le cancer du sang. La commercialisation, réalisée historiquement en direct par la Société, fait désormais également l'objet de contrats de sous-licence aux États-Unis afin d'accélérer la pénétration du marché.

L'activité de services proposée à la recherche académique ou industrielle (sociétés pharmaceutiques ou de biotechnologies), développée au démarrage de la Société et lui ayant permis de valider sa technologie auprès de clients de référence, ne fait pas l'objet d'un reporting périodique aux principaux dirigeants opérationnels compte tenu de son caractère désormais non stratégique et non significatif.

## Évaluation des secteurs opérationnels

La performance des secteurs géographiques est essentiellement évaluée par le comité exécutif sur la base du chiffre d'affaires réalisé avec des clients externes au Groupe, pour les principales catégories de bio-marqueurs. Aucun client ne représente 10% ou plus du produit des activités ordinaires du Groupe.

Étant établi sur la base des données comptables, le reporting ne présente pas de différence significative avec le compte de résultat.

### **INFORMATION SECTORIELLE**

#### **Chiffre d'affaires par bio-marqueurs (comprend les revenus issus de l'activité de services)**

(Montants En Keuros)		Chiffre d'affaires	
		Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Biomarqueurs	JAK2	5 071	4 985
	BCR-ABL	2 309	1 514
	Autres	2 123	1 872
Total du chiffre d'affaires		9 503	8 371

**Chiffre d'affaires par entité juridique et zone géographique**  
(comprend les revenus issus de l'activité de services)

(Montants En Keuros)		Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
IPSOGEN SA	Chiffre d'affaires France	1 250	1 016
	Financements publics de dépenses de recherche France	603	529
	Chiffre d'affaires Union Européenne hors France	2 514	2 461
	Chiffre d'affaires Reste du monde	1 210	740
IPSOGEN Inc.	Chiffre d'affaires Amérique du nord	4 529	4 154
Total Chiffre d'affaires		9 503	8 371
Produits opérationnels		10 106	8 900

# #3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Ipsogen SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les Notes 2.2.20 et 2-23 qui explicitent les éléments comptabilisés dans la rubrique Autres charges opérationnelles.

## II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### ***PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES***

Dans le cadre de l'appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités :

- d'inscription à l'actif des frais de développement, ainsi que celles retenues pour leur amortissement et leur dépréciation,
- de comptabilisation du crédit d'impôt recherche,

et nous sommes assurés que les notes « 2.2.6 Immobilisations incorporelles », « 2.2.7 Dépréciation d'actifs non financiers » et « 2.2.14 Crédit d'impôt recherche » des états financiers consolidés fournissent une information appropriée.

### ***ESTIMATIONS COMPTABLES***

La note « 2-3 Estimations et jugements comptables déterminants » aux états financiers consolidés mentionne les jugements et estimations significatifs de la Direction portant notamment sur les hypothèses retenues pour l'inscription à l'actif, l'amortissement, la dépréciation des frais de développement, l'évaluation des provisions ainsi que la comptabilisation du chiffre d'affaires résultant de contrats de sous-licence.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données, contrats et hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société, à vérifier que la Direction approuvait ces estimations et que les notes aux états financiers consolidés donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Marseille, le 27 avril 2012

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Christian Davoult

MAZARS,

Patrick Zirah

## #4 COMPTES INDIVIDUELS ET ANNEXES

### 1. Comptes individuels

#### Bilan

ACTIF	Exercice N 31/12/2011			Exercice N-1 31/12/2010	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (1)						
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement						
Frais de développement	2 377 812	768 761	1 609 051	1 557 743	51 308	3,29
Concessions, Brevets et droits similaires	862 916	309 737	553 180	395 233	157 947	39,96
Fonds commercial (1)	5 000		5 000	5 000		
Autres immobilisations incorporelles	2 435 583	20 070	2 415 513	1 694 399	721 114	42,56
Avances et acomptes				55 344	(55 344)	(100,00)
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions	27 446	18 523	8 923	11 630	(2 707)	(23,28)
Installations techniques Matériel et outillage	748 205	556 841	191 364	155 825	35 539	22,81
Autres immobilisations corporelles	1 004 037	427 115	576 922	666 428	(89 506)	(13,43)
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes				1 062	(1 062)	(100,00)
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	3400848	428881	2 971 967	2 971 967	0	
Créances rattachées à des participations	741 056		741 056	722 737	18 319	2,53
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	687 652		687 652	576 184	111 468	19,35

	<b>TOTAL II</b>	<b>12 290 556</b>	<b>2 529 928</b>	<b>9 760 628</b>	<b>8 813 551</b>	<b>947 076</b>	<b>10,75</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	235 346		235 346	275 995	(40 649)	(14,73)
	En-cours de production de biens	196 029		196 029	121 015	75 014	61,99
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	411 979	10861	401 118	323 852	77 266	23,86
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	1 449 656		1 449 656	3 547 116	(2 097 460)	(59,13)
	Autres créances	1 328 991		1 328 991	1 451 735	(122 744)	(8,45)
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	7 167 416		7 167 416	7 220 731	(53 315)	(0,74)	
Disponibilités	3 288 175		3 288 175	539 872	2 748 303	509,07	
Charges constatées d'avance (3)	264 732		264 732	69 669	195 063	279,99	
	<b>TOTAL III</b>	<b>14 342 325</b>	<b>10 861</b>	<b>14 331 463</b>	<b>13 549 985</b>	<b>781 478</b>	<b>5,77</b>
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					0	0
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>26 632 881</b>	<b>2 540 790</b>	<b>24 092 091</b>	<b>22 363 536</b>	<b>1 728 554</b>	<b>7,73</b>

- (1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**1 301 883**

PASSIF	Exercice N 31/12/2011	Exercice N-1 31/12/2010	Ecart N /N-1	
			Euros	%
Capital (Dont versé: 1 089 117)	1 089 117	1 013 243	75 874	7,49
Primes d'émission, de fusion, d'apport	29 008 417	26 593 699	2 414 718	9,08
Ecarts de réévaluation				
<b>RÉSERVES</b>				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	(9 704 801)	(8 646 515)	(1 058 285)	12,24
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>	<b>(4 169 575)</b>	<b>(1 058 285)</b>	<b>(3 111 290)</b>	<b>(293,99)</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	40 984	38 252	2 732	7,14
<b>TOTAL I</b>	<b>16 264 143</b>	<b>17 940 393</b>	<b>901 569</b>	<b>5,03</b>
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées	640 000	740 000	(100 000)	(13,51)
<b>TOTAL II</b>	<b>640 000</b>	<b>740 000</b>	<b>(100 000)</b>	<b>(13,51)</b>
Provisions pour risques	2 696 353	99 772	2 596 581	2 602,51
Provisions pour charges				
<b>TOTAL III</b>	<b>2 696 353</b>	<b>99 772</b>	<b>2 596 581</b>	<b>2 602,51</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 251 389	505 198	746 192	147,70
Concours bancaires courants	900	698	202	28,99
Emprunts et dettes financières diverses	277	340	(64)	(18,71)
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 571 435	1 856 428	(284 992)	(15,35)
Dettes fiscales et sociales	1 659 560	1 192 859	466 701	39,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	8 034	27 849	(19 815)	(71,15)
Produits constatés d'avance (1)				
<b>TOTAL IV</b>	<b>4 491 595</b>	<b>3 583 371</b>	<b>908 224</b>	<b>25,35</b>
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>24 092 091</b>	<b>22 363 536</b>	<b>1 728 554</b>	<b>7,73</b>
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	<b>3 343 012</b>	<b>3 181 982</b>		

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2011			Exercice N-1 31/12/2010	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens	890 593	5408140	6 298 733	5 027 818	1 270 915	25,28
Production vendue de Services	11 731	666 727	678 458	1 005 768	(327 311)	(32,54)
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>902 324</b>	<b>6 074 867</b>	<b>6 977 191</b>	<b>6 033 586</b>	<b>943 604</b>	<b>15,64</b>
Production stockée			157 365	105 749	51 616	48,81
Production immobilisée			1 364 207	1 060 579	303 629	28,63
Subventions d'exploitation			7 392	2 917	4 475	153,41
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			93 572	421 180	(327 608)	(77,78)
Autres produits			774 916	876 037	(101 121)	(11,54)
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>			<b>9 374 643</b>	<b>8 500 048</b>	<b>874 595</b>	<b>10,29</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			738 264	838 636	(100 372)	(11,97)
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			40 649	-130 924	171 573	131,05
Autres achats et charges externes *			3 639 014	3 802 993	(163 979)	(4,31)
Impôts, taxes et versements assimilés			149 456	122 574	26 883	21,93
Salaires et traitements			3 775 896	3 346 243	429 653	12,84
Charges sociales			1 556 587	1 331 159	225 428	16,93
Dotations aux amortisseurs et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortisseurs			382 520	351 870	30 650	8,71
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5085	5776	(690)	(11,95)
Dotations aux provisions			18 762		18 762	
Autres charges			1 138 695	968 446	170 249	17,58
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>			<b>11 444 929</b>	<b>10 636 773</b>	<b>808 157</b>	<b>7,60</b>
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>(2 070 287)</b>	<b>(2 136 725)</b>	<b>66 438</b>	<b>(3,11)</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RÉSULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 5 556

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs 53 675

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations (3)	122 336	101 415	20 921	20,63
Produits et autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisés (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	162 580	171 725	(9 145)	(5,33)
Reprises sur dépréciations et provision, transferts de charges				
Différences positives de change	10 082	25 593	(15 511)	(60,61)
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 392	16 510	(9 118)	(55,23)
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>302 390</b>	<b>315 243</b>	<b>(12 853)</b>	<b>(4,08)</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	25 778	30 831	(5 054)	(16,39)
Différences négatives de change	11 609	30 917	(19 309)	(62,45)
Charges nettes de cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>37 387</b>	<b>61 748</b>	<b>(24 361)</b>	<b>(39,45)</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>265 003</b>	<b>253 495</b>	<b>11 508</b>	<b>4,54</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>(1 805 284)</b>	<b>(1 883 230)</b>	<b>77 946</b>	<b>(4,14)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 155	5 835	(680)	(11,65)
Produits exceptionnels sur opérations de capital		3 000	(3 000)	(100,00)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 095	24 259	(18 164)	(74,87)
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>11 250</b>	<b>33 093</b>	<b>(21 843)</b>	<b>(66,00)</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	110 414	54 219	56 195	103,64
Charges exceptionnelles sur opérations de capital		23 442	(23 442)	(100,00)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 119 101	20 456	3 098 645	NS
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>3 229 515</b>	<b>98 117</b>	<b>3 131 400</b>	<b>NS</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>(3 218 265)</b>	<b>(65 024)</b>	<b>(3 153 241)</b>	<b>4849,35</b>
Participations des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	-853 974	-889 969	35 995	4,04
<b>TOTAL PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>9 688 283</b>	<b>8 848 384</b>	<b>839 899</b>	<b>9,49</b>
<b>TOTAL CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>13 857 857</b>	<b>9 906 669</b>	<b>3 951 188</b>	<b>39,88</b>
<b>5. BÉNÉFICE OU PERTE (TOTAL PRODUITS - TOTAL CHARGES)</b>	<b>(4 169 573)</b>	<b>(1 058 285)</b>	<b>(3 111 290)</b>	<b>(293,99)</b>

\* Y compris : Redevances de crédit bail mobilier  
Redevances de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

18 319

89 089

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## 2. Annexe – Comptes individuels

### *EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011*

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 24 092 090.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 977 190.79 Euros et dégageant un déficit de 4 169 574.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

### Sur le plan financier :

- La société a fait l'objet d'une OPA lancée par la société néerlandaise QIAGEN N.V. au cours du 3ème trimestre, en conséquence de quoi l'ensemble des BSA, BSPCE et stock-options émis antérieurement à cette date ont été exercés portant le capital social à la somme de 1 089 116,60 euros. La participation de QIAGEN N.V. atteint environ 90% du capital social en date du 31/12/2011.
- La société a obtenu en décembre un PTZI d'OSEO pour un montant de 850 000 euros.

### Sur le plan opérationnel :

Comme les années précédentes, la société a obtenu de nouvelles licences et a débuté la commercialisation de plusieurs nouveaux tests qui devraient permettre de pérenniser la croissance de son chiffre d'affaires. Au 31/12/2011, plus de 100 produits sont commercialisés et de nombreux autres sont en cours de développement. Simultanément aux efforts commerciaux pour augmenter les ventes de ses produits (Japon notamment), la société a poursuivi ses discussions avec des laboratoires de diagnostic clinique en Amérique du Nord et a encore concédé cette année de nouvelles sous-licences pour l'utilisation de la mutation JAK2 V617F sur ce marché.

Il est à noter que des charges significatives et non habituelles ont impacté le compte de résultat de la Société en 2011 pour un montant total de 4,4 millions d'euros. Hors éléments non récurrents, le résultat net de l'année 2011 aurait été légèrement positif.

### ***DÉPRÉCIATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU TEST DE CANCER DU SEIN AUX ÉTATS-UNIS***

Compte tenu du retard rencontré pour la conclusion d'un partenariat aux États-Unis ainsi que de la fermeture du site d'IPSOGEN Inc. à Stamford, la Société a déprécié les actifs liés au projet de développement du test de Grade Génomique (GG) spécifiquement mis en œuvre pour le marché américain. Cette dépréciation concerne les actifs incorporels liés au développement du test GG adapté au marché américain pour un montant de 0,5 M€, classé en charges exceptionnelles.

### ***ACQUISITION D'UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE PAR LE GROUPE QIAGEN ; COÛTS LIÉS À L'ORGANISATION DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE***

L'impact de la transaction peut être estimé à près de 1,2 millions d'euros pour l'année 2011, comptabilisé pour l'essentiel en autres achats et charges externes.

### ***COMPTABILISATION D'UNE PROVISION POUR COMPLÉMENT DE REDEVANCES***

Comme indiqué lors de la diffusion des résultats semestriels de 2011 le 10 octobre 2011 et dans le cadre de l'acquisition, QIAGEN a procédé, avec le support de la direction de la Société, à une revue des relations d'IPSOGEN avec des entités tierces dans le domaine des contrats de licence pour l'exploitation de brevets. A cette date, cette revue avait conduit à considérer que la Société serait potentiellement redevable de compléments de redevances concernant la période antérieure au 30 juin 2011. Ce passif éventuel ne répondait pas aux conditions d'inscription au bilan consolidé d'IPSOGEN au 30 juin 2011 selon les normes IFRS, il ne remplissait pas non plus les conditions pour être comptabilisé dans des comptes sociaux établis selon les principes comptables généralement admis en France. Les notes annexes aux états financiers consolidés semestriels mentionnaient que le montant maximum d'un tel risque pourrait atteindre 3,3 M€.

Au cours du second semestre 2011, une partie (660 K€) de ce passif éventuel a été réglée par des accords avec les tiers concernés pour un montant final à la charge de la Société de 175 K€.

Le montant résiduel de 2,6 M€ (soit 3,3 M€ - 0,66 M€), concernant d'autres tiers que ceux objets des accords ci-dessus, a été comptabilisé en provision dans les comptes au 31 décembre 2011 car le risque de devoir payer tout ou partie de cette somme est maintenant considéré comme probable. Cette dotation aux provisions a été classée en charges exceptionnelles.

## **ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Aucun évènement significatif n'est à signaler depuis le 01/01/2012.

# RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

## Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

## Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

# COMPLÉMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

## État des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement <b>TOTAL</b>	<b>1 681 868</b>		<b>695 944</b>
Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	<b>2 408 978</b>		<b>1 454 664</b>
Installations générales agencements aménagements des constructions	27 446		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	629 950		118 255
Installations générales agencements aménagements divers	706 941		12 484
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	272 492		12 120
Avances et acomptes	1 062		
<b>TOTAL</b>	<b>1 637 891</b>	<b>0</b>	<b>142 859</b>
Autres participations	4 123 585		18 319
Prêts, autres immobilisations financiers	576 184		186 556
<b>TOTAL</b>	<b>4 699 769</b>	<b>0</b>	<b>204 875</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 428 506</b>	<b>0</b>	<b>2 498 342</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à pourvoir	Cessions		
Frais établissement et de développement <b>TOTAL</b>			<b>2 377 812</b>	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	<b>560 142</b>		<b>3 303 500</b>	
Installations générales agencements aménagements constr.			27 446	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			748 205	
Installations générales agencements aménagements divers			719 425	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			284 612	
Avances et acomptes	1 062		0	
<b>TOTAL</b>	<b>1 062</b>	<b>0</b>	<b>1 779 688</b>	
Autres participations			4 141 904	
Prêts, autres immobilisations financiers		75 088	687 652	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>75 088</b>	<b>4 829 556</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>561 204</b>	<b>75 087</b>	<b>12 290 556</b>	

Les virements de poste à poste résultant de mises en services d'immobilisations sont présentées en acquisitions et diminutions poste à pourvoir dans le tableau ci-dessus.

## État des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprise	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement <b>TOTAL</b>	<b>124 125</b>	<b>112 182</b>		<b>236 307</b>
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	<b>259 002</b>	<b>70 805</b>		<b>329 807</b>
Installations générales agencements aménagements constr.	15 816	2 707		18 523
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	474 125	82 716		556 841
Installations générales agencements aménagements divers	114 867	70 613		185 479
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	198 138	43 497		241 636
<b>TOTAL</b>	<b>802 946</b>	<b>199 533</b>	<b>0</b>	<b>1 002 479</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 186 073</b>	<b>382 520</b>	<b>0</b>	<b>1 568 593</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab. recherche développ <b>TOTAL</b>	112 182				
Autres immob.incorporelles <b>TOTAL</b>	70 805				
Insta. générales agenc.aménag.constr.	2 707				
Instal. techniques, matériel outill. indus.	82 716			8 828	6 096
Instal.générales agenc.aménag.divers	70 613				
Matériel de bureau informatique mobilier	43 497				
<b>TOTAL</b>	<b>199 533</b>			<b>8 828</b>	<b>6 096</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>382 520</b>			<b>8 828</b>	<b>6 096</b>

## État des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	38 252	8 828	6 096		40 984
<b>TOTAL</b>	<b>38 252</b>	<b>8 828</b>	<b>6 096</b>	<b>0</b>	<b>40 984</b>

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		2 577 819			2 577 819
Autres provisions pour risques et charges	99 772	18 762			118 534
<b>TOTAL</b>	<b>99 772</b>	<b>2 596 581</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 696 353</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles		532 454			532 454
Sur titres de participation	428 881				428 881
Sur stocks et en cours	5 776	5 085			10 861
Sur comptes clients	0				0

<b>TOTAL</b>	<b>434 657</b>	<b>537 539</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>972 196</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>572 681</b>	<b>3 142 948</b>	<b>6 096</b>	<b>0</b>	<b>3 709 534</b>
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		23 847			
- financières					
- exceptionnelles		3 119 101	6 096		

## Provisions réglementées :

Un amortissement dérogatoire a été constaté sur le matériel et outillage affecté à la recherche. Pour les investissements réalisés à ce titre, la société a opté pour l'application du coefficient dégressif majoré. Le montant de la provision pour amortissement dérogatoire s'élève à 40 984 euros au 31/12/2011.

## Provisions pour risques et charges :

Ce poste est relatif à :

- une provision pour risque sur accord de licences (2,578 K€) – Cf. note Faits caractéristiques de l'exercice.

*Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation compte tenu des pratiques déclaratives du groupe QIAGEN et des contrats en vigueur sur les périodes concernées.*

- une provision pour litige avec un ancien salarié (16 K€)
- la provision pour indemnités de fin de carrière (102 K€)

## Dépréciation sur immobilisation incorporelle :

La société a décidé de déprécier en totalité les frais de développement engagés pour le produit GGI-PCR compte tenu des risques d'abandon de ce produit (532 K€).

## État des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	741 056		741 056
Autres immobilisations financières	687 652	445 392	242 260
Autres créances clients	1 449 656	1 449 656	
Personnel et comptes rattachés			
Impôts sur les bénéficiaires	853 974	853 974	
Taxe sur la valeur ajoutée	442 783	442 783	
Divers état et autres collectivités publiques	3 000	3 000	
Débiteurs divers	29 234	29 234	
Charges constatées d'avance	264 732	264 732	
<b>TOTAL</b>	<b>4 472 088</b>	<b>3 488 772</b>	<b>983 316</b>

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts, dettes et crédits à 1 an maximum à l'origine	900	900		
Emprunts, dettes et crédits à plus de 1 an à l'origine	1 251 389	102 806	723 583	425 000
Emprunts et dettes financières divers	277	277		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 571 435	1 571 435		
Personnel et comptes rattachés	691 028	691 028		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	608 878	608 878		
Taxe sur la valeur ajoutée	271 742	271 742		
Autres impôts taxes et assimilés	87 912	87 912		
Groupe et associés				
Autres dettes	8 034	8 034		
<b>TOTAL</b>	<b>4 491 595</b>	<b>3 343 012</b>	<b>723 583</b>	<b>425 000</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	850 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	103 808			

La créance rattachée à IPSOGEN Inc est présentée à plus d'un an car aucun échéancier contractuel n'a été formalisé à ce jour. Elle devrait être remboursée au second semestre 2012 dans le cadre de la réorganisation des activités de la Société aux États-Unis.

## Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197 ; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires		5 066 213	379 370		5 445 583

## Variation des capitaux propres

(montants en euros)	31/12/2010	Affectation du résultat de l'exercice 2010	Résultat net de l'exercice 2011	Levée d'options et exercice de BSA	Emission de BSA	Amortissement dérogatoire	31/12/2011
Capital	1 013 243			75 874			1 089 117
Prime d'émission	26 593 699			2 413 168	1 550		29 008 417
Report à nouveau débiteur	(8 646 515)	(1 058 285)					(9 704 801)
Résultat net de l'exercice	(1 058 285)	1 058 285	(4 169 575)				(4 169 575)
Provisions réglementées	38 252					2 732	40 984
<b>Total des capitaux propres sociaux</b>	<b>17 940 393</b>	<b>0</b>	<b>(4 169 575)</b>	<b>2 489 042</b>	<b>1 550</b>	<b>2 732</b>	<b>16 264 143</b>

### Titres donnant accès au capital :

Tous les BSA, BSPCE et stock-options émis antérieurement ont été attribués et exercés au cours de l'exercice. Il en résulte qu'il n'existe plus aucun titre donnant accès au capital en date du 31/12/2011.

## Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG ART. 531-2/2.1)

Les frais de développement sont inscrits à l'actif lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, et que la société peut démontrer :

- la capacité technique à achever l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La société doit démontrer en particulier l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, ou si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières ou autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation incorporelle, qui incluent :

- le coût d'acquisition des matières consommées;
- les charges directes de production comprenant :
- les coûts des matériaux et services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
- les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif ;
- les droits d'enregistrement et coûts de dépôt de brevets ;
- l'amortissement des brevets acquis et licences utilisées pour générer l'actif ;
- une fraction des charges indirectes de production dans la mesure où elles sont directement attribuables.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies. Les dépenses cessent d'être inscrites à l'actif lorsque l'immobilisation incorporelle est prête à être utilisée. Cette date de fin de développement est assimilée à celle à laquelle les premières ventes relatives au projet sont réalisées. Cette date est également le point de départ de l'amortissement.

Les coûts de développement portés à l'actif sont amortis linéairement sur la durée d'utilité. Celle-ci est assimilée à la période courant jusqu'à la date d'expiration des brevets d'inventions attachés aux produits, qui s'échelonnent jusqu'à 2025.

## Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement (%)
Brevets	54 251	20
Logiciels	128 073	100
Licences de brevets	680 592	5
Autres		
<b>Total</b>	<b>862 916</b>	

## Évaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## Évaluation des amortissements

(Code du commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire / Dégressif	4/5 ans
Matériels et outillages	Linéaire / Dégressif	4/5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3/5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

A noter que la société a opté pour l'amortissement dégressif majoré pour le matériel et outillage affecté à la recherche acquis à compter du 01/01/2004.

## Actions propres

	Nombre	Cours moyen en Euros
Actions achetées	56 619	7,43
Actions vendues	69 684	8,56

## Titres immobilisés

(PCG Art. 531-2/21 et 532-6)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres de la filiale américaine, IPSOGEN Inc, ainsi que la créance rattachée avaient été dépréciés en totalité au 31 décembre 2008 compte tenu de la situation nette négative de cette dernière. La valeur d'inventaire de l'investissement dans IPSOGEN Inc, comprenant les titres et les créances rattachées, a été maintenue inchangée au 31 décembre 2011 par rapport à celle retenue au 31 décembre 2010 en considération des éléments suivants :

- la valeur de marché de certains incorporels non valorisés au bilan d'IPSOGEN Inc, mise en évidence par la transaction de prise de contrôle par Qiagen ;
- les perspectives de remboursement de la créance dans le cadre de la réorganisation des activités de la Société aux États-Unis, prévue pour le second semestre 2012 ;
- la croissance soutenue de l'activité d'IPSOGEN Inc, et l'amélioration continue de sa rentabilité opérationnelle.

## Créances immobilisées

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les titres de la filiale américaine, IPSOGEN Inc, ainsi que la créance rattachée, avaient été dépréciés en totalité au 31/12/2008. Comme indiqué au paragraphe précédent, la dépréciation a été maintenue sans ajustement au 31/12/2011.

## Évaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 531-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les stocks de matières affectés aux opérations de recherche, qui n'entrent pas dans le cycle de production, ont été comptabilisés en immobilisation en cours car il s'agit exclusivement de frais de développement.

## Évaluation des produits et en cours

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 531-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

## Dépréciation des stocks

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°; PCG 531-2/3.2 et 531-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

## Évaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Dépréciation des créances

(PCG Art.531-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## Évaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

## Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Disponibilités en devises

(PCG Art. 342-7)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

## Produits à recevoir

(Code du commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	7 214
Disponibilités	62 611
<b>Total</b>	<b>69 826</b>

Autres créances :

- Subventions à recevoir : 3 000
- Fonds sur projets européens : 4 214

Disponibilités :

- Intérêts courus sur compte à terme : 62 611

## Charges à payer

(Code du commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 177
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 253 824
Dettes fiscales et sociaux	1 052 715
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>2 307 716</b>

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

- Agios : 900
- Intérêts courus sur prêts : 277

### ***DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS :***

- Licences : 5 000
- Assurances : 41 044
- Honoraires : 118 108
- Royalties : 1 027 382
- Maintenance : 15 466
- Locations : 8 519
- Frais de déplacements : 21 001
- Autre : 17 304

### ***DETTES FISCALES ET SOCIALES :***

- Provision congés payés et charges correspondantes : 307 930
- Provision intéressement et charges correspondantes : 255 088
- Provision primes et charges correspondantes : 401 785
- Provision des taxes dont les taxes assises sur les salaires : 87 912

## Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	264 732
<b>Total</b>	<b>264 732</b>

Charges constatées d'avance :

- Consommables R&D : 142 666
- Assurances : 20 714
- Maintenance : 74 646
- Locations : 5 175
- Frais d'inscription congrès : 14 809
- Divers : 6 722

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	
<b>Total</b>	<b>0</b>

## Subventions d'équipement

Une subvention d'équipement a été octroyée par la Région au cours de l'année 2005.

Cette subvention d'un montant de 114 000 euros s'est traduite par une réduction de loyer de 16 286 euros par an pendant 7 ans.

## Crédit d'Impôt Recherche

Le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé comme un produit d'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice de déclaration.

## Produits et charges de propriété industrielle

Les redevances acquises et versées au titre de concessions de propriété industrielle sont comptabilisées respectivement en autres produits d'exploitation et autres charges d'exploitation.

## COMPLÉMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RÉSULTAT

### Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code du Commerce Art R. 123-198-4°, PCG Art. 531-2/15)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Chiffre d'affaires Oncodiagnostic	6 373 733
Chiffre d'affaires Oncogénomique	
Chiffre d'affaires divers (port, frais de gestion, IPSOGEN Inc)	603 458
<b>Total</b>	<b>6 977 191</b>

Répartition par secteur géographique	Montant
Chiffre d'affaires France	855 255
Chiffre d'affaires Export	6 121 936
Dont 2.023.198 € avec la filiale américaine	
<b>Total</b>	<b>6 977 191</b>

### Rémunération des dirigeants

(Code du Commerce Art. 123-196, PCG Art. 531-3, 532-11, 532-12)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	424 066
des organes d'administration	49 962
<b>Total</b>	<b>474 028</b>

## Effectif moyen

(Code du Commerce Art. R 123-198, PCG Art. 531-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	30	
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	10	
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>0</b>

## Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(Code du Commerce Art. R 123-197, PCG Art. 531-2, 532-12)

	Charges financières	Produits financiers
Total		18 319
Dont entreprises liées		18 319

## Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(Code du Commerce Art. R 123-198, PCG Art. 531-2/19, 532-11)

	Montant
Résultat de l'exercice	(4 169 575)
Impôt sur les bénéfices	(853 974)
Résultat avant impôt	(5 023 549)
Variation des provisions réglementées : amortissements dérogatoires	2 732
<b>Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt</b>	<b>(5 020 817)</b>

## Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 115 000 euros dont 106 540 euros pour la partie audit légal.

## ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

### Dettes garanties par des sûretés réelles

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Des comptes à terme sont nantis à hauteur de 200 000 euros afin de garantir les deux prêts de 300 000 euros chacun qui ont été accordés au cours de l'exercice 2009.

### Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel Et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			625 480		625 480
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			126 370		126 370
- dotations de l'exercice			91 018		91 018
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>217 388</b>		<b>217 388</b>
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			161 466		161 466
- exercice			109 176		109 176
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>270 642</b>		<b>270 642</b>
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			135 498		135 498
- entre 1 et 5 ans			297 993		297 993
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>433 491</b>		<b>433 491</b>
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			390		390
- entre 1 et 5 ans			5 186		5 186
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 576</b>		<b>5 576</b>

## Indemnité de départ à la retraite

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 532-12)

Le montant de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 102 272 euros au 31/12/2011.

Hypothèses de calcul retenues :

Les salariés de la société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en

France :

- obtention d'une indemnité de fin de carrière, versée par la société lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies). Ce régime n'est pas financé par un contrat d'assurance ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations de retraite sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, le coût des retraites est constaté dans le résultat de manière à le répartir uniformément sur la durée de services des employés, conformément aux conseils d'actuaire qualifiés effectuant une revue annuelle de la valorisation de ces plans. Les engagements de retraite sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés, en retenant le taux d'intérêts des obligations d'Etat dont l'échéance est approximativement celle du passif correspondant.

Les éventuels écarts actuariels sont amortis sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés selon la méthode du corridor.

Les paiements de la société pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges du compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

## Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2011, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 2 890 heures.

## Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 et Art. R 123-197, PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	QP du capital détenu en %	Prêts et avances consenties et non remboursés	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice*
- Filiales détenues à + de 50% : IPSOGEN INC	3 400 848	100	741 056	4 529 390	(536 962)
- Capital : 4 503 926 \$					
- Capitaux propres : (290 908 \$)					
- CA 2011 : 6 341 146 \$					
- Résultat 2011 : (751 747 \$)					

\*Le chiffre d'affaires inclut les redevances provenant de concessions de sous-licences. Les montants relatifs aux comptes d'IPSOGEN Inc dans le tableau ci-dessus proviennent des comptes établis selon les principes comptables en vigueur aux États-Unis (US GAAP).

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art.531-2/14)

La Société applique dans ses comptes sociaux la conception du résultat exceptionnel retenue par le Plan Comptable Général.

En application de cette conception, le résultat exceptionnel de l'exercice 2011 s'analyse comme suit :

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
-Cessions/Rebut d'éléments d'actif		
-Remboursement assurance sur sinistre		
-Amortissement dérogatoire	6 095	787
-Produits sur exercices antérieurs	5 071	772
-Divers	84	771
<b>Total</b>	<b>11 250</b>	
Charges exceptionnelles		
-Amortissement dérogatoire	8 828	687
-Charges sur exercices antérieurs	102 057	672
-Pénalités et amendes	6 160	671
-Divers	2 198	671
-Dépréciation d'actif	532 454	687
-Provision royalties	2 577 819	
<b>Total</b>	<b>3 229 516</b>	

## Transferts de charges

(PCG Art. 531-2/14)

Nature	Montant
Avantage en nature	29 049
Remboursement ANRT	26 750
Remboursement IPC	15 030
Remboursement C2P	3 437
Remboursement frais de déplacements	5 674
Remboursement fac-similé	8 808
Divers	4 824
<b>Total</b>	<b>93 572</b>

# #5 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société IPSOGEN SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues

et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « Faits caractéristiques de l'exercice » et « Produits et charges exceptionnels » qui explicitent le traitement des éléments non récurrents significatifs de l'exercice.

## II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### ***RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES***

Dans le cadre de l'appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement, ainsi que celles retenues pour leur amortissement, et nous sommes assurés que la note « Frais de recherche appliquée et de développement » de l'annexe fournit une information appropriée.

### ***ESTIMATIONS COMPTABLES***

Votre société constitue des dépréciations relatives aux titres et créances sur sa filiale Ipsogen Inc, ainsi que des provisions pour risques, dont notamment pour complément de redevances.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données, contrats et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à vérifier que la Direction approuvait ces estimations et que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur les estimations retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 27 avril 2012

#### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Christian Davout

MAZARS ,

Patrick Zirah